

Session IHEDATE Louviers-Rouen

Intervenant : Nicolas Portier

- Professeur affilié à l'Ecole urbaine de Sciences Po & consultant indépendant (STRATEE)
- Co-directeur de la chaire Planification écologique, politiques industrielles et territoires (Institut Louis Bachelier)
- Président du Cercle pour l'aménagement du territoire (CPAT)

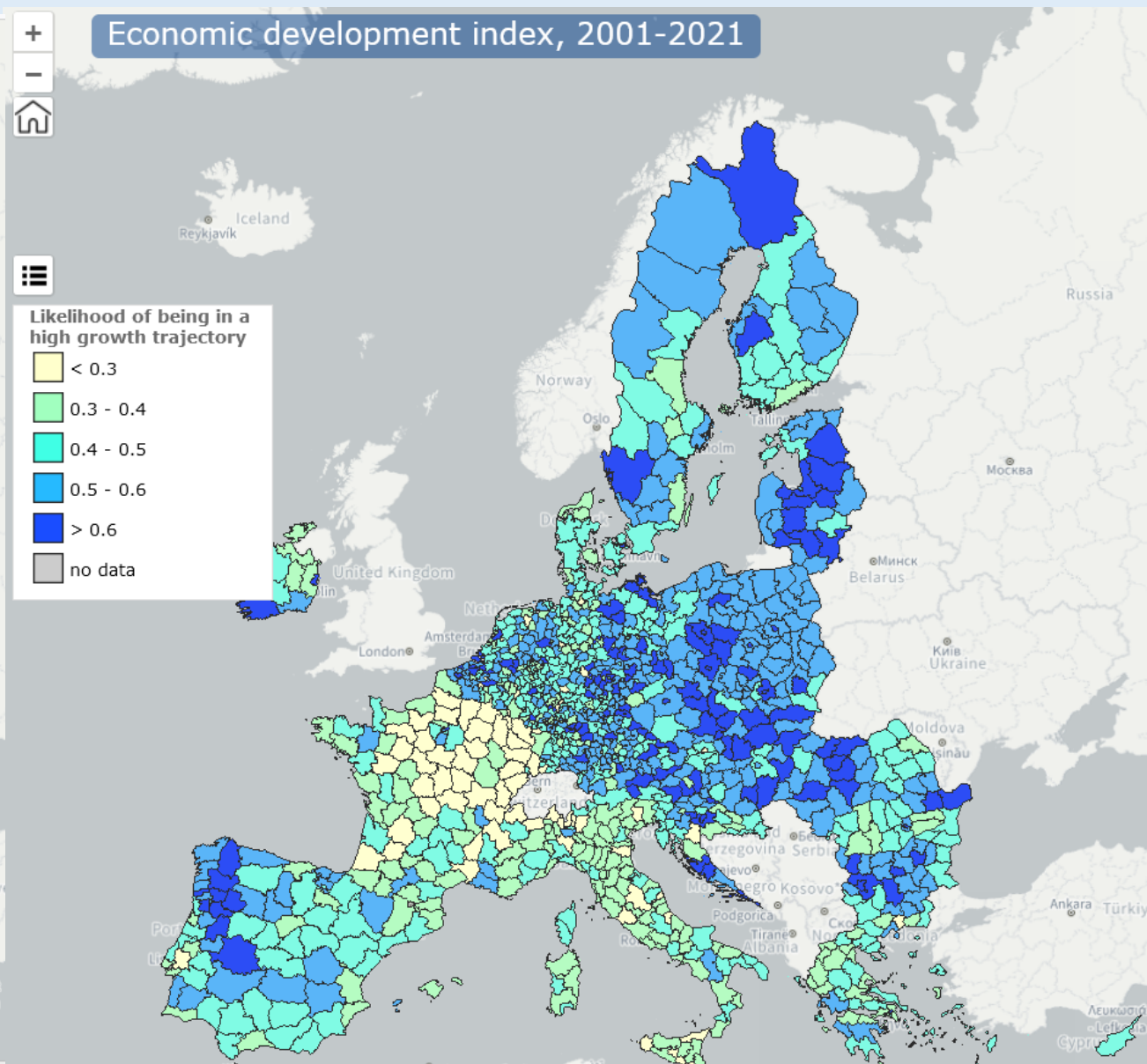
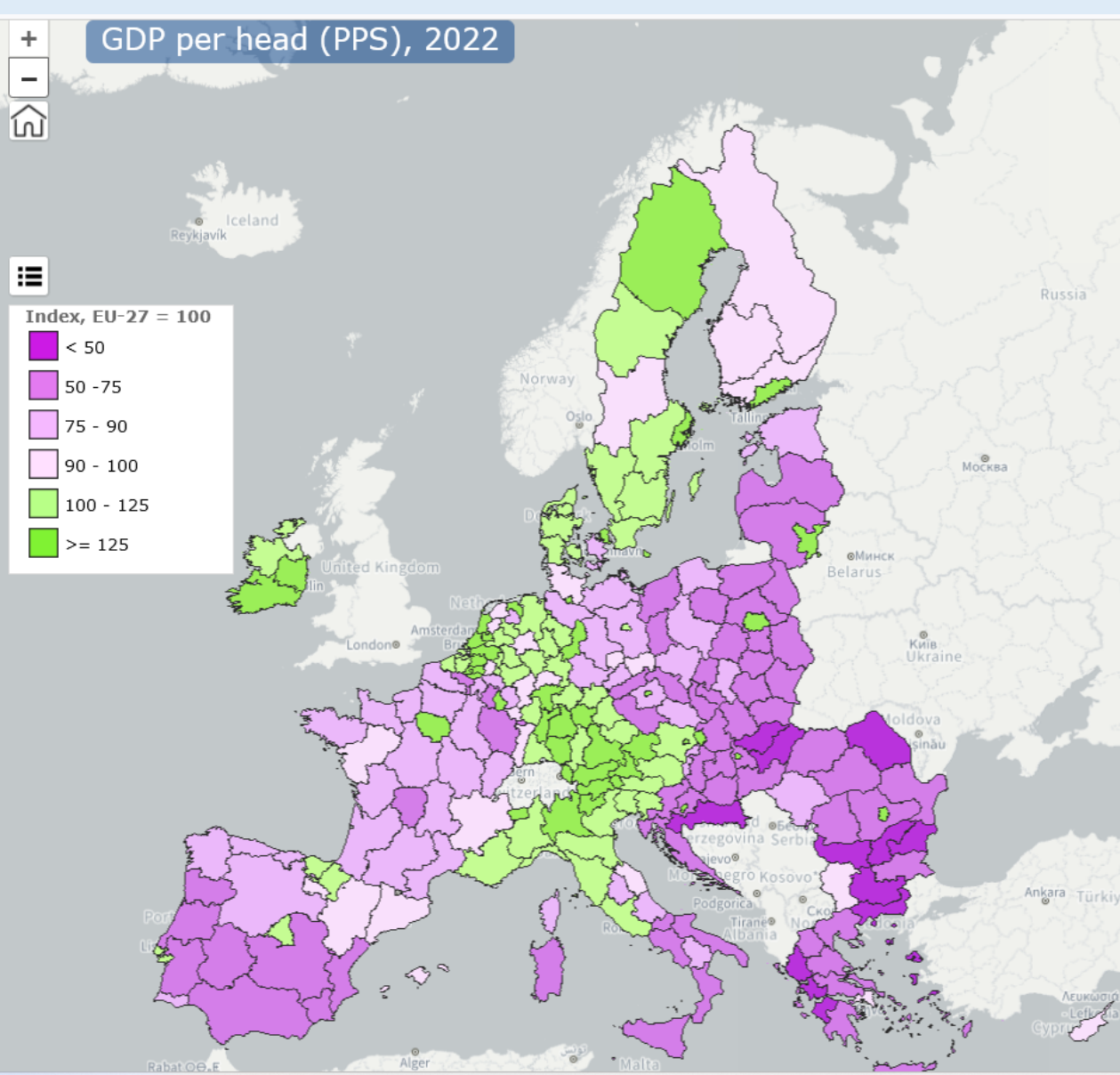


La grande transformation du système productif français

Quels enjeux territoriaux?

PIB régionaux par habitant et évolutions sur longue période

(source : https://ec.europa.eu/regional_policy/information-sources/cohesion-report_en)



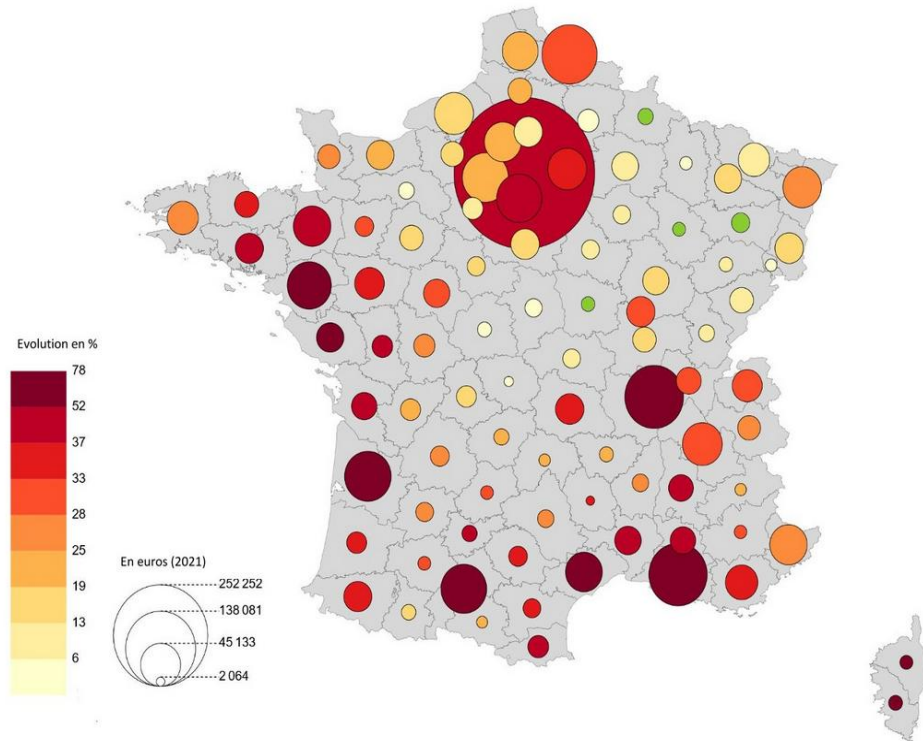
Une concentration géographique extrême de la croissance

Sources : carte Arnaud Brennetot (université de Rouen) et OCDE

81% de la croissance française de la période 2000-2017 concentrés dans les aires urbaines de plus de 500 000 habitants (cf. graphique à droite)

Moyenne de l'OCDE est seulement de 52% (rapport 2018)

Evolution du PIB entre 2000 et 2021

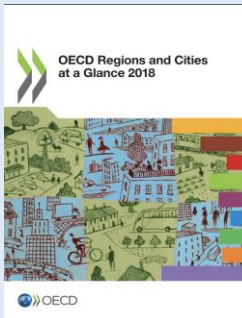
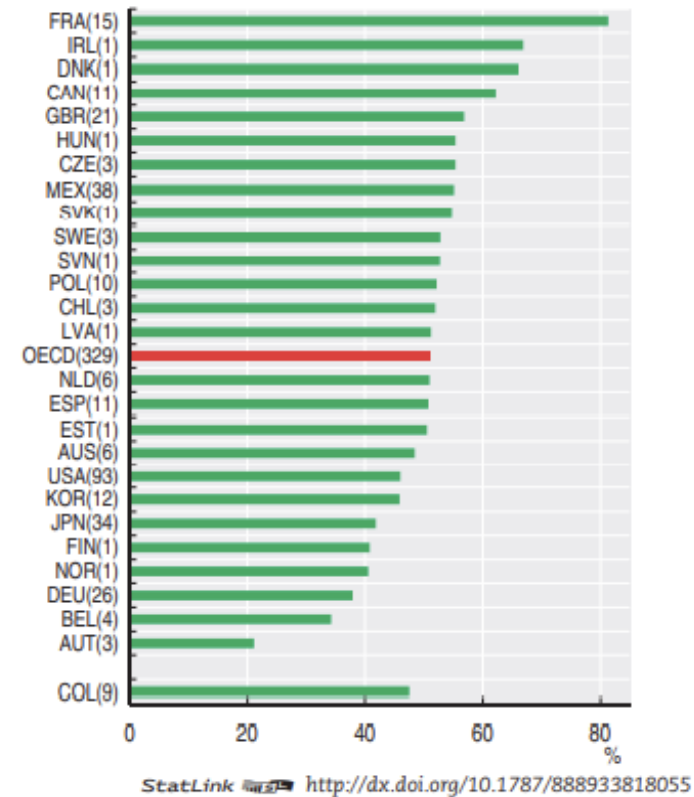


Note méthodologique :
Le PIB mesure la valeur ajoutée annuelle tirée de l'activité des entreprises et des administrations publiques.
Pour les entreprises comptant des établissements dans plusieurs départements, la ventilation de la VA s'effectue en fonction de la masse salariale, ce qui a plusieurs effets :

- l'indicateur néglige la production de richesses des activités requérant beaucoup de capital fixe et peu de main d'œuvre (agriculture, énergie, etc.) ;
- il reflète l'inégale rémunération du travail entre les territoires et, par ce biais, une partie de l'impact social de la création de richesses entre les territoires ;
- il est très difficile de descendre en-deçà de la maille départementale sans exagérer ces effets.

Source : Eurostat. Traitement : Brennetot.

4.9. Contribution of metropolitan areas to annual GDP per capita growth

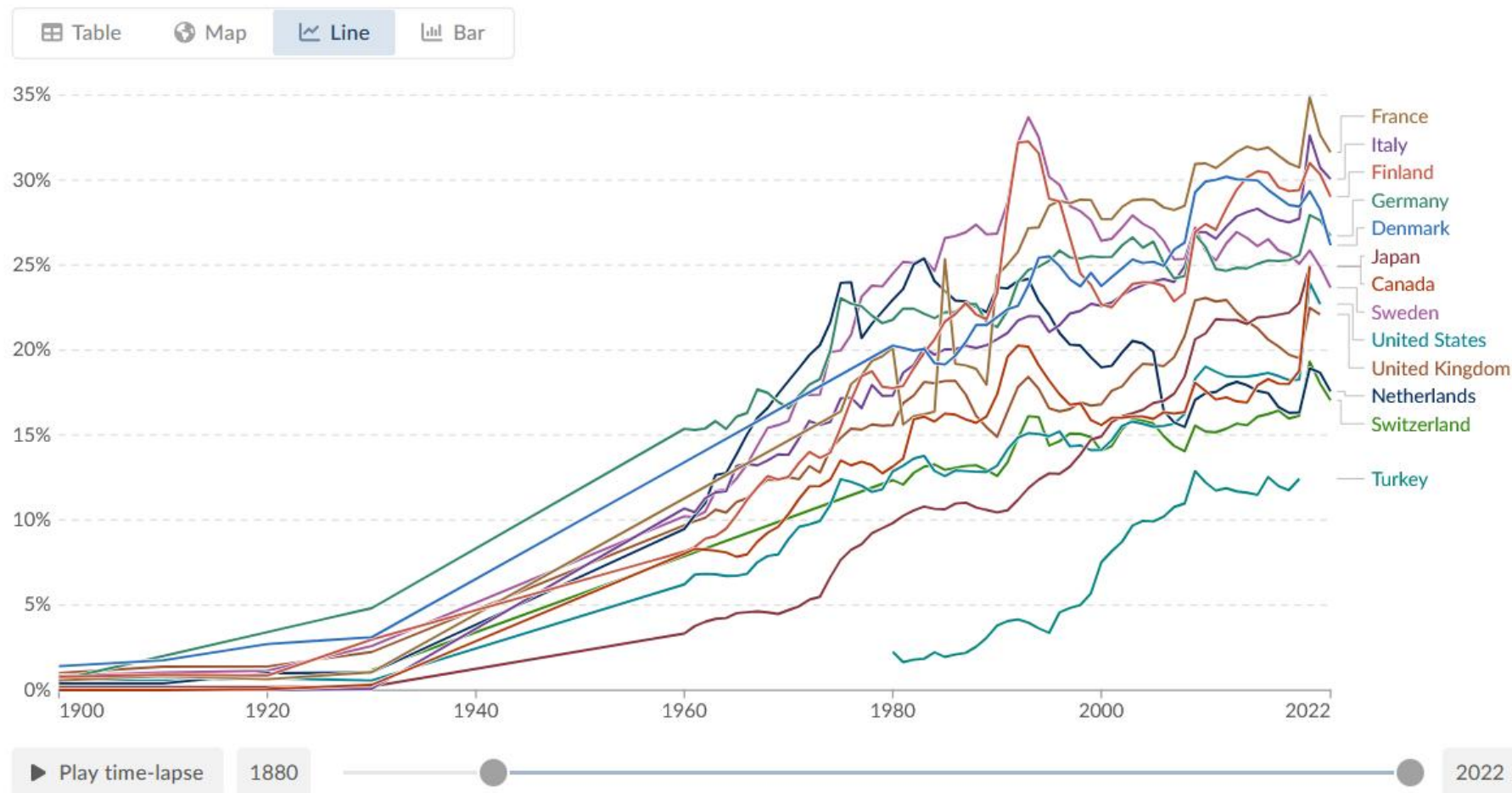


Des « aménageurs invisibles » du territoire : la fonction redistributive de la protection sociale

- Une **progression constante des couvertures sociales depuis 1945** dans les pays OCDE
- **850 milliards de dépenses de protection sociale en France en 2024** (retraites, assurance maladie, indemnités chômage et allocations familiales...) soit **plus de 32% du PIB** = le pourcentage le plus élevé au monde
- Un **effet redistributif très puissant entre territoires** : amortisseur de chocs économiques (cf. crise de 2008 ou crise Covid), soutien de l'économie « présenteielle »...
- L'économiste **Laurent Davezies** a souligné et chiffré cette « *circulation invisible des richesses* » qui cimenter la cohésion territoriale
- **Autres facteurs importants** : les salaires des agents publics, le salaire minimum, les prestations de services publics...

Public social spending as share of GDP

Social spending includes, among others, the following areas: health, old age, incapacity-related benefits, family, active labor market programmes, unemployment, and housing.



Data source: OECD (2023); OECD (1985); Lindert (2004) - Learn more about this data

Des disparités de revenus entre territoires plutôt réduites...

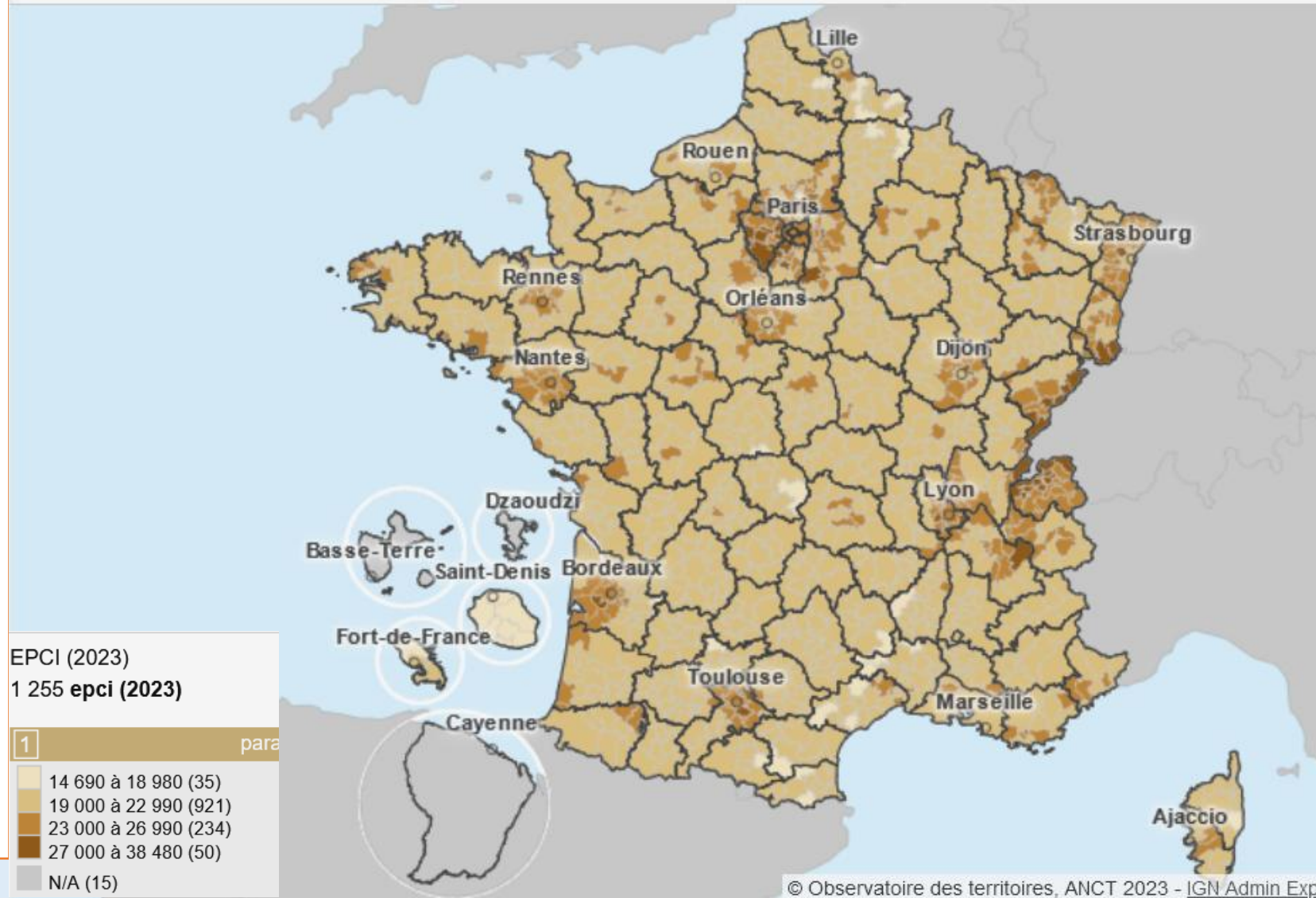
source : carte réalisée par NP à partir de l'observatoire de l'ANCT, données 2021

Un facteur de cohésion très important mais à l'avenir fragilisé

- **75% des intercommunalités** sont situées dans une même strate de revenu médian allant de 19 000 € à 23 000 € par unité de consommation* (soit +/- 10% autour du seuil de 21 000 euros)
- **Seulement 35 territoires intercommunaux sur 1250 (5%)** présentent un revenu médian inférieur à 19 000 euros (dont Outre mer)
- Les **territoires les plus favorisés** sont souvent des **territoires frontaliers** (salaires élevés de Suisse, Luxembourg, Allemagne) ou de la grande couronne d'Ile-de-France (ouest)

NB : Analyse produite en revenu médian par unité de consommation (UC) qui tient compte de la composition des ménages

1 Médiane du revenu disponible par UC (euros) 2020

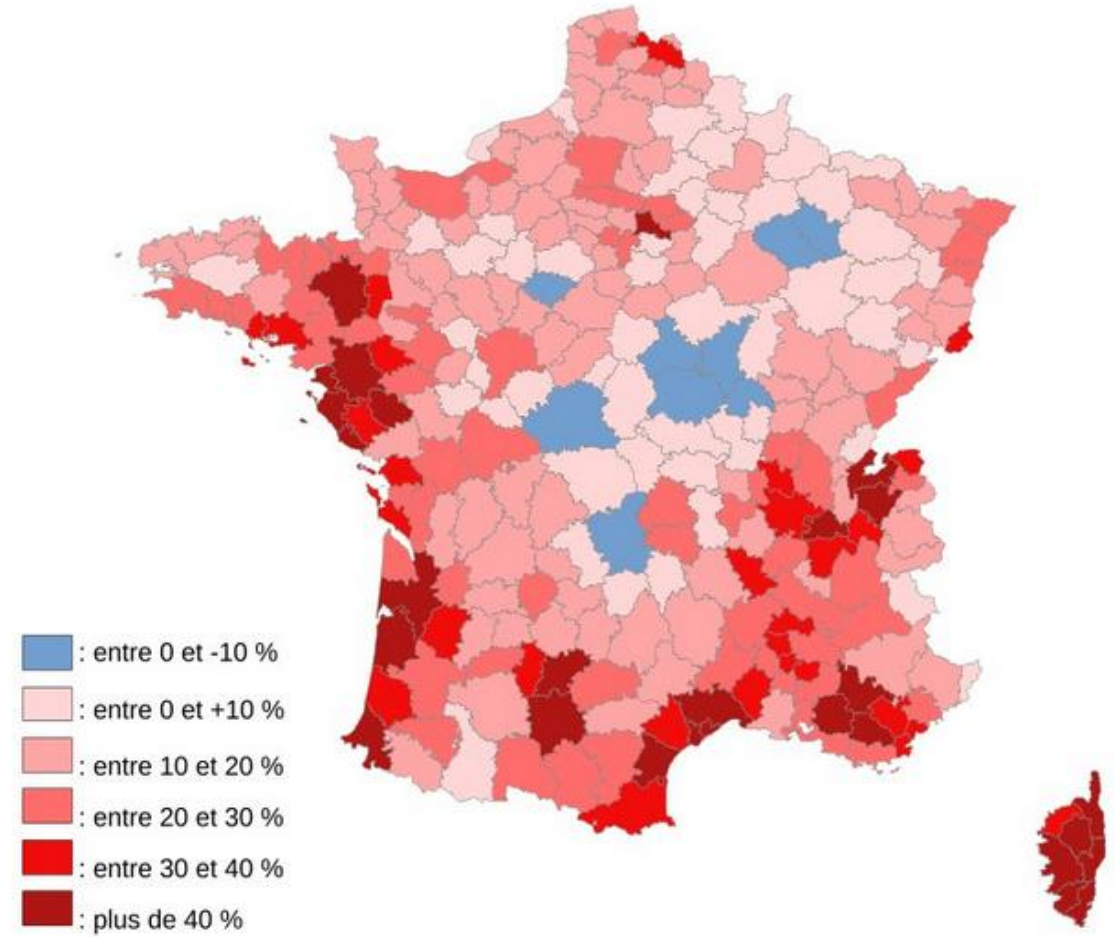


Les principaux moteurs des économies locales :

l'essor considérable de l'économie présentielle (carte : A. Brennetot)

- Des **emplois de proximité** liés majoritairement à des consommations locales
- Un **dynamisme tributaire du pouvoir d'achat** des ménages et de la propension à consommer.
- Une **très faible exposition à la concurrence internationale** et à la mondialisation (la part des emplois exposés tend en fait à décroître)
- Ces **activités « localo-centrées » voient leur poids s'accroître** paradoxalement mais logiquement avec la « globalisation » (le « made in France » ne représente plus que 38% des biens consommés en France mais il monte à 81% avec les services)
- Des **revenus salariaux qui ne progressent en moyenne que de 14% en moyenne** en 25 ans !
- Un « effet de richesse » principalement lié à la valorisation des patrimoines publics et privés
- **En vingt ans les patrimoines progressent deux fois plus vite que le PIB** (logements, terrains privés et publics, patrimoines professionnels) **et quatre fois plus vite que les revenus d'activité**
- **3% des foyers fiscaux détiennent 50% du parc locatif privé (surtout dans les métropoles)**

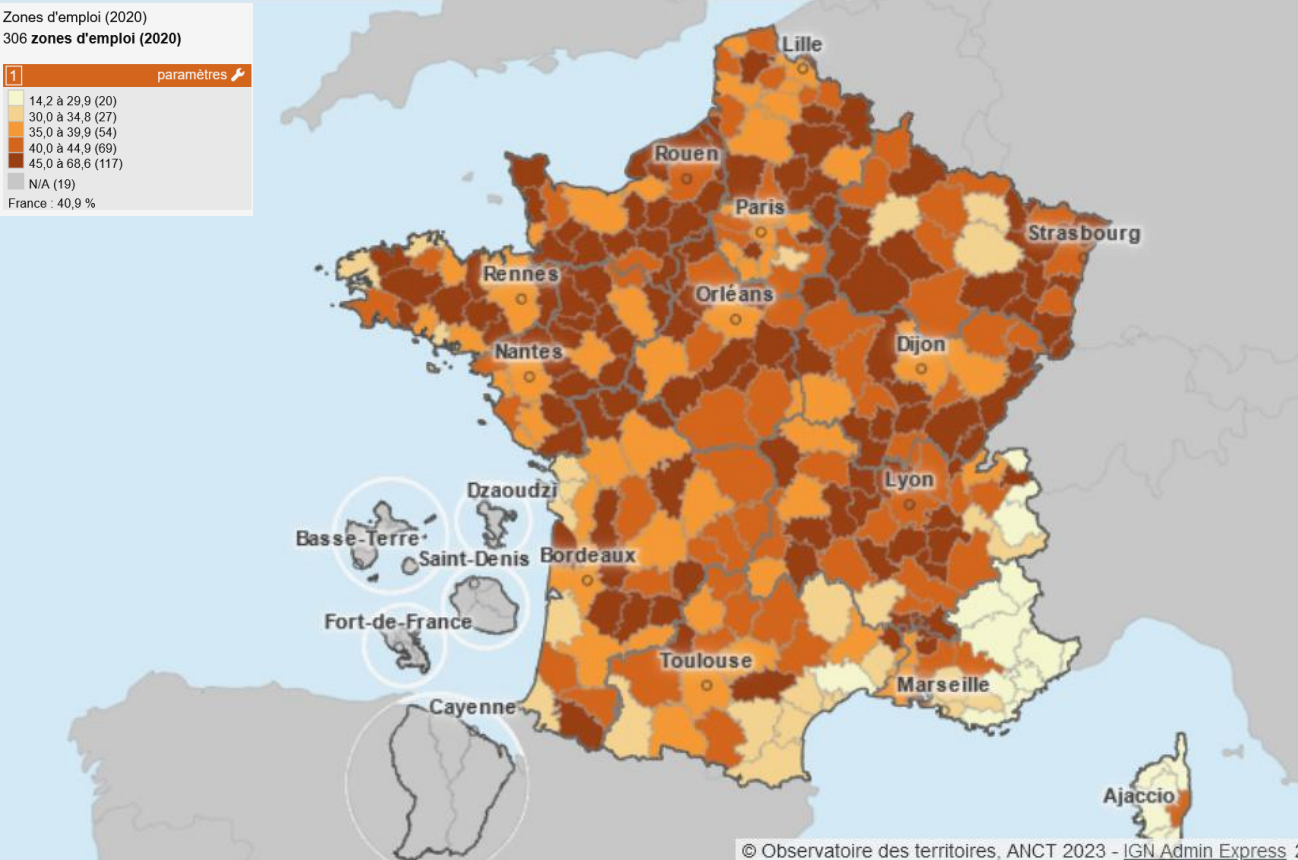
Evolution des emplois de la sphère présentielle entre 1999 et 2020 (en%)



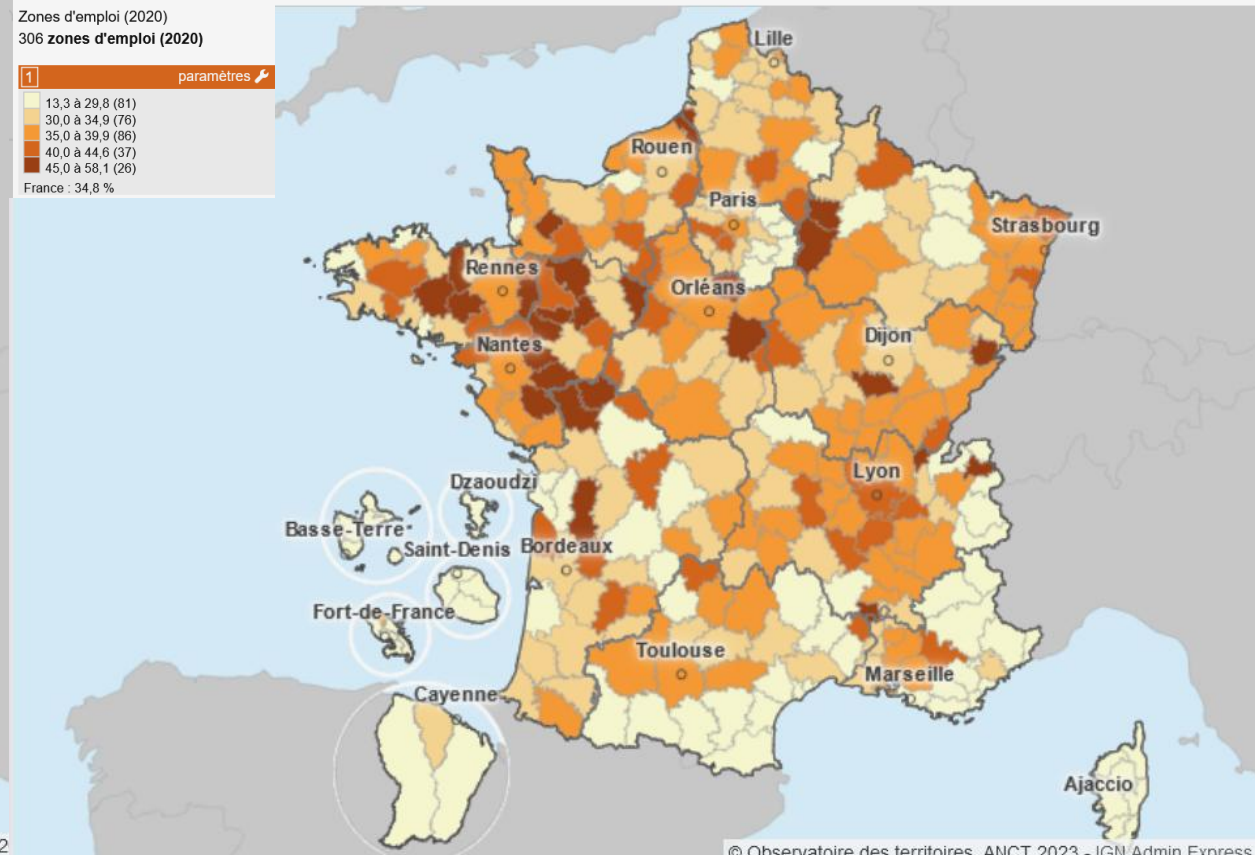
Données : INSEE. Réalisation : A. Brennetot.

L'érosion de la base productive (2000-2020)

1 Part des emplois de la sphère présentielle et de la sphère productive (%) - Sphère productive 2000 ▼



1 Part des emplois de la sphère présentielle et de la sphère productive (%) - Sphère productive 2020 ▼



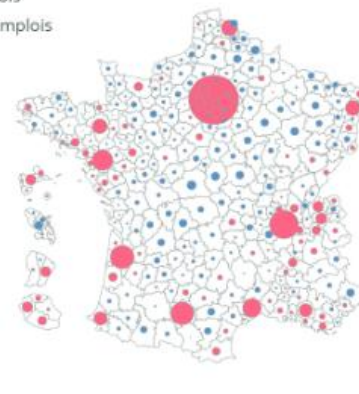
Les dynamiques territoriales contrastées (cartes Insee)

- Les deux dernières décennies sont marquées par une **recomposition profonde des organisations** et chaînes de valeur :
 - Les **emplois sont davantage créés dans les plus petites structures ou les moyennes (ETI)**,
 - Une **extension saisissante du contrôle accru des groupes** (rachats, filialisation...) et des réseaux de franchise (cf. commerce)
 - Une **course au « pouvoir de marché »** des grands acteurs et des marques
- Les **destructions d'emplois sont massivement concentrées** dans les régions anciennement industrielles (Normandie, Hauts-de-France, Grand Est...) à forte présence de groupes étrangers
- Un **mouvement à double détente** de concentration/restructuration de l'emploi par les oligopoles

a. Dans les microentreprises

- créations d'emplois
- suppressions d'emplois

nombre d'emplois



©IGN - Insee 2021

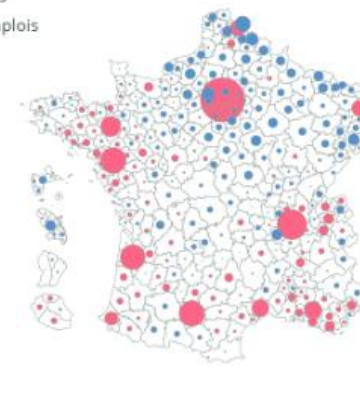
Lecture : entre 2008 et 2017, dans la zone d'emploi de Toulouse, les microentreprises ont créé 9 875 emplois salariés.

Champ : France hors Mayotte, entreprises non agricoles, emploi salarié.
Source : Insee, Clap, Flores, Lifi.

b. Dans les PME

- créations d'emplois
- suppressions d'emplois

nombre d'emplois



©IGN - Insee 2021

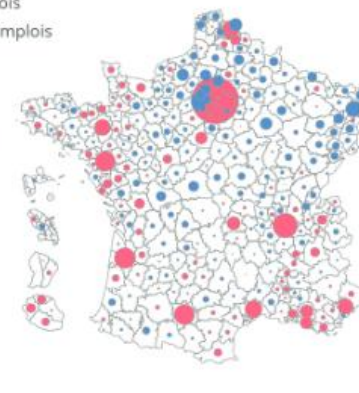
Lecture : entre 2008 et 2017, dans la zone d'emploi de Toulouse, les PME ont créé 12 562 emplois salariés.

Champ : France hors Mayotte, entreprises non agricoles, emploi salarié.
Source : Insee, Clap, Flores, Lifi.

c. Dans les ETI

- créations d'emplois
- suppressions d'emplois

nombre d'emplois



©IGN - Insee 2021

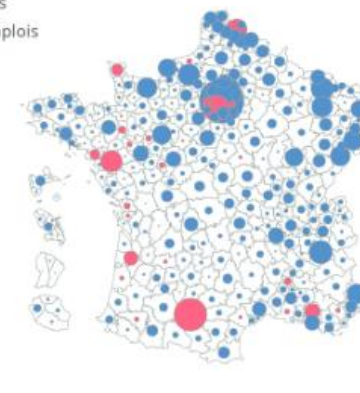
Lecture : entre 2008 et 2017, dans la zone d'emploi de Toulouse, les ETI ont créé 7 893 emplois salariés.

Champ : France hors Mayotte, entreprises non agricoles, emploi salarié.
Source : Insee, Clap, Flores, Lifi.

d. Dans les grandes entreprises

- créations d'emplois
- suppressions d'emplois

nombre d'emplois



©IGN - Insee 2021

Lecture : entre 2008 et 2017, dans la zone d'emploi de Toulouse, les grandes entreprises ont créé 14 514 emplois salariés.

Champ : France hors Mayotte, entreprises non agricoles, emploi salarié.
Source : Insee, Clap, Flores, Lifi.

La concentration de l'emploi dans les groupes (données INSEE)

- **55% de l'emploi salarié privé relèvent en 2020 de 0,1% des entreprises** (grands groupes et entreprises de taille intermédiaire) lorsque l'on retient de celles-ci une définition économique.
- Les **microentreprises (moins de 10 salariés) sont hyper-prépondérantes en nombre (plus de 90%)** mais pèsent moins de 18% des emplois
- **Les fusions-acquisitions et rachats d'entreprises contribuent à la multiplication d'oligopoles** dans la plupart des secteurs de l'économie nationale (industrie, énergie, banque, distribution, travaux publics, transports, santé, enseignement privé, culture, loisirs...)

Le poids respectif des différentes strates d'entreprises

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales	Chiffre d'affaire (en % du total)	Valeur ajoutée (en % du total)	Effectif salarié (en % du total)
Microentreprises	4 332 400	4 398 700	14 %	18,9 %	17,5 %
PME	158 600	304 600	22,3 %	23,1 %	29 %
ETI	6 600	69 500	29,4 %	25,2 %	25,2 %
GE	300	28 100	34,3 %	32,8 %	28,3 %

Vers une économie d'oligopoles?

Une publication récente consacrée à la concentration des tissus économiques : ([Lien d'accès](#))

- **25 ans de construction de « champions »** et d'« empires collectionneurs » pour renforcer des pouvoirs de marché et le contrôle de l'accès au client (cf. grande distribution, centrales d'achat...)
- Une **internationalisation rapide du capitalisme français** au tournant des années 2000
- Une « **nouvelle économie** » très inspirée par le modèle anglo-saxon « **fabless** » (sans usine) et le concept de « courbe du sourire » : la valeur ajoutée est à l'amont (R&D, conception, design, financement...) et à l'aval (distribution, publicité, service après-vente...) mais plus au milieu (fabrication)
- Un **phénomène de concentration par fusions & acquisitions**, techniques à **effet de levier** (*leverage buy out* - LBO) favorisé par la baisse des taux d'intérêt et la déductibilité des intérêts d'emprunt
- Un impact puissant de la **financiarisation** (interventions en « *equity* », fonds d'investissement, *family office*...), non interrompu par la crise de 2008
- Une **économie française aujourd'hui très endettée** (dette des entreprises & dette publique sont jumelles)
- Une **tendance à la « succursalisation » des économies locales** et à l'éloignement de la décision (sièges sociaux, fonds d'investissement...) qui peut distendre le lien entreprises-territoires

Une **concentration historique et renforcée** dans l'industrie, l'agro-alimentaire, la construction (travaux publics...), les services aux collectivités (eau, déchets, centres de congrès, restauration collective...), les activités financières (banque, assurances) ...

... **qui s'est généralisée** dans la santé (cliniques, biologie, radiologie, centres dentaires, cliniques vétérinaires, ...), la culture (cinéma, presse, édition, musique, festivals...), les loisirs, les jeux et sports, le commerce courant (bricolage, habillement...), le tourisme (hôtellerie, campings...), les transports et la logistique, les agences immobilières, les pompes funèbres, les piscines, les EHPAD et crèches, l'enseignement supérieur privé, les services à domicile, le monde associatif, les coopératives agricoles et forestières, les franchises spécialisées (coiffure, habillement, agences immobilières...), les services aux entreprises (conseil, ingénierie, professions juridiques, intérim, audit...)

Les territoires aux défis de la concentration des entreprises

La fabrique d'oligopoles qui transforme le capitalisme français et les économies locales (2000-2025)

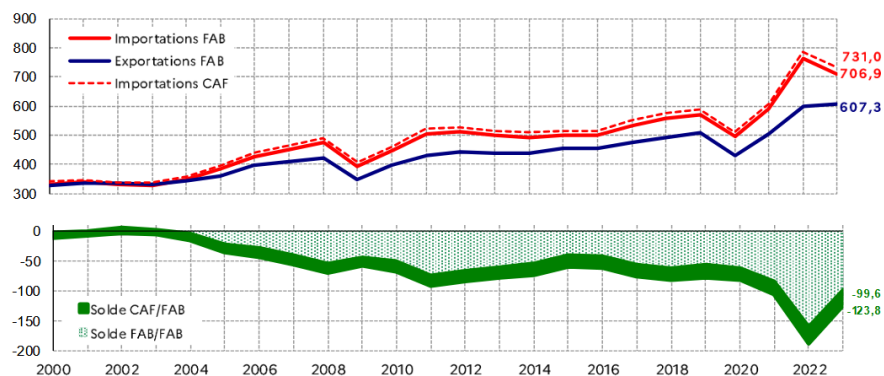
Nicolas Portier,
Professeur affilié à l'École urbaine de Sciences Po

Novembre 2025

Un redéploiement « off-shore » des grands groupes français

- Près de 7 millions d'emplois au sein des filiales à l'étranger des groupes français (plus que l'Allemagne; 5 millions) cf. [insee](#)
- Plus de 55 000 filiales de groupes français à l'étranger (cf. graphique à droite) = un développement « off shore » qui s'est opéré par d'importantes acquisitions à l'international
- Des sous-traitants conduits à accompagner leurs donneurs d'ordre à l'étranger (automobile, aéronautique...)
- Un creusement continu de nos soldes commerciaux depuis 2000 Les importations françaises sont (162 milliards de déficits en 2022, 100 milliards en 2023 cf. graphique ci-dessous)
- constituées de 200 milliards d'euros de biens pour les consommations finales et 500 milliards d'euros d'intrants (60% des flux commerciaux sont « intra-groupes »). Le « made in France » passe de 80% en 1965 à 38% en 2020 dans nos consommations internes.

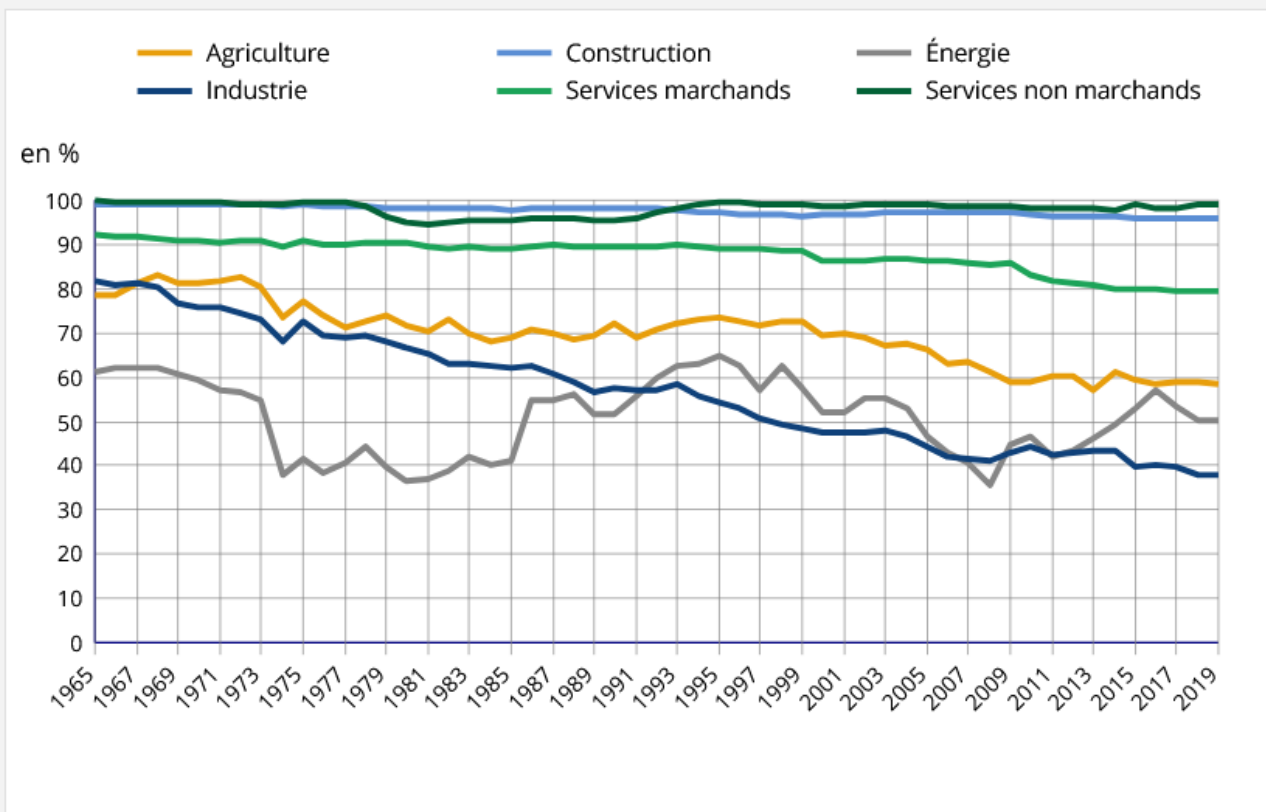
1. ÉVOLUTION DES ÉCHANGES ET DU SOLDE COMMERCIAL FRANÇAIS (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : DGDDI/DSECE

Champ : Données brutes y compris matériel militaire et estimation des données sous le seuil²

Figure 1 – Part de *made in France* par branche



Note : Le *made in* mesure le contenu en valeur ajoutée intérieure de la demande intérieure finale.

Lecture : En 2019, le *made in France* dans l'industrie est de 38 %.

Champ : France.

Sources : Université de Groningen, bases LR-WIOD et WIOD version 2016 ; Eurostat, TIES Figaro 2022, calculs des auteurs.

Défis 2030

1. Rééquilibrer le modèle économique français :

- entre production maison/et production « off-shore »
- entre productif et présentiel (emplois abrités/emplois exposés)
- entre grands centres urbains de « commandement » et « périphéries » d'exécution

2. Eviter les modèles de surendettement (public & privé)

- Le « *quantitative easing* » (assouplissement monétaire) des années 2010 a subventionné la concentration et la fabrique d'empires endettés
- L'économie de la dette devient une économie de rentes et de plus-values (immobilier, patrimoines professionnels, portefeuilles d'actifs...). Risque de découplage entre la valorisation exceptionnelle des patrimoines (« effet de richesse ») et la stagnation des revenus.

3. Travailler la question de la valeur ajoutée dans les territoires

- Jouer sur la R&D, les innovations, la qualité, l'excellence, la formation initiale et continue, les savoir faire...) et le juste partage de cette valeur (éviter les remontées de valeur vers les fonds,

4. Encourager l'investissement « patient » en capex (outil de production)

- Intérêt des fonds régionaux d'investissement, des nouveaux fonds d'investissement orientés sur des modèles long terme
- sécuriser les transmissions des entreprises familiales, conforter nos investisseurs « souverains » (Banque Publique d'investissement, CDC...) qui mobilisent à long terme l'épargne des Français

5. Saisir les opportunités ouvertes par le nouveau cycle économique qui s'ouvre :

- Protection des souverainetés, raccourcissement et sécurisation des chaînes d'approvisionnement, protection des marchés intérieurs/dumping (cf. *Industrial Accelerator Act* présenté début mars 2026),
- Nouveaux besoins industriels (nouvelles énergies, réseaux, hydrogène, pompes à chaleur, batteries, nouveaux véhicules, chaleur fatale, nouveau nucléaire, économie circulaire aec réparation, réemploi, reconditionnement, recyclage...)

Développement économique territorial

Acteurs, leviers d'action et stratégies

Compétences économiques depuis les lois MAPTAM – NOTRe (2014-2015) :

Région

- « **Chef de file** » de l'action économique
- Chargée d'élaborer un **schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation des entreprises (SRDE-II)**
- Responsabilité exclusive de la **création des régimes d'aide aux entreprises** (hors immobilier)
- En charge de la politique de **formation professionnelle**
- Responsable du **schéma régional de l'enseignement supérieur (SESRI) et du schéma régional tourisme...**
- Autorité de gestion des **fonds structurels européens**
- Partenaires de l'Etat ou des **agences nationales** (ADEME, agences biodiversité) sur de nombreux programmes de financement

Intercommunalité

- En charge du « **parcours résidentiel** » des entreprises
- Compétence en matière d'**aménagement économique** (zones et parcs d'activités), et de **documents d'urbanisme** (SCOT, PLU-I)
- **Compétence exclusive de définition et d'attribution des aides à l'immobilier d'entreprises** (création de pépinières, hôtels d'entreprises, incubateurs...), aides à l'achat ou à l'équipement de terrains, aides au loyer...
- Compétence de « **promotion touristique** » (transfert des **offices de tourisme municipaux**)
- Compétence « **politique locale du commerce** »
- Pilotage des **outils territorialisés de la politique de l'emploi** et de l'insertion (maisons de l'emploi, PLIE, missions locales...)

Les divers registres d'intervention des acteurs publics locaux

Accueillir les entreprises

- Assurer des disponibilités foncières,
- **Parcs/zones d'activités** (ex. Metz métropole),
- **Restructurations des sites** (friches, rénovations...) ex. Métropole Lille
- **Immobilier** (bâtiments en blanc, hôtels d'entreprises, pépinières, incubateurs, cellules commerciales...)
- **Réseaux techniques** et dessertes routières, logistique, récupération de déchets...
- **Services et équipements intégrés** : restaurants inter-entreprises, crèches d'entreprises, centres de conférences...
- **Offres mobilisées** en matière de logement, de transport, de scolarisation, de santé...

Animer l'« éco-système »

- **Appuis à la création/reprise d'entreprises** : Fonds de prêts à taux zéro, parrainage des créateurs par des chefs d'entreprises, aides à l'installation...
- **Soutiens aux réseaux d'entreprises et « clusters »**, filières, pôles de compétitivité...
- **Partenariats avec les instituts de recherche & de formation** : les plateformes technologiques, instituts Carnot...
- **Action sur les qualifications** (*Gestion prévisionnelle des besoins* (cf. Bassin d'Aurillac), insertion par l'économie, campus des métiers, écoles de production...)
- Favoriser l'**économie sociale et solidaire** (ESS) : sociétés coopératives, associations d'insertion, groupements d'employeurs, clauses sociales dans les marchés...

Favoriser l'attractivité

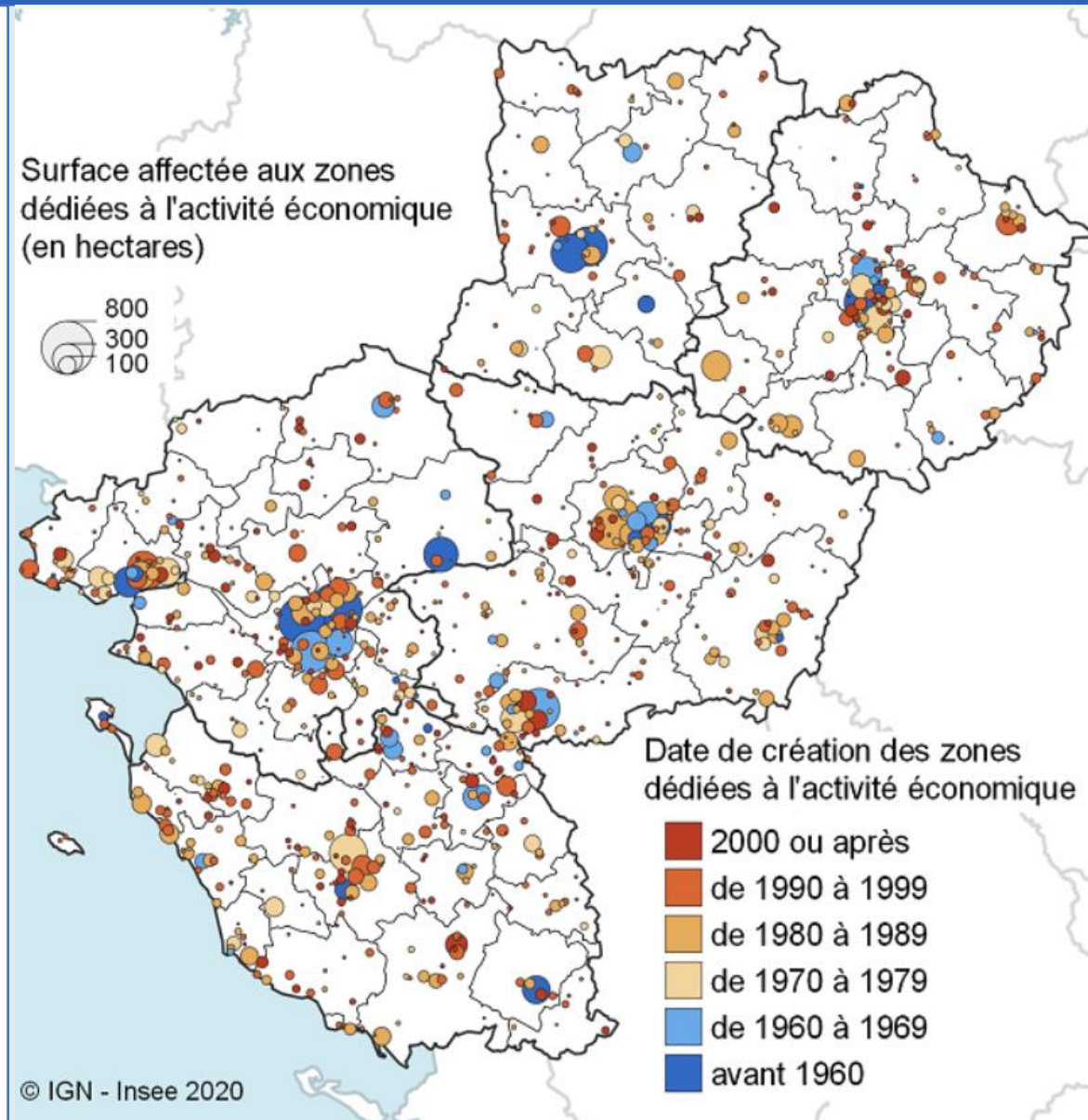
- **Revitalisation commerciale et artisanale** : élargir sa chalandise, réduire l'évasion commerciale, stimuler la propension à consommer, circuits courts...
- **Attractivité touristique** : efforts sur les capacités d'accueil, la qualité de l'offre, évènementiels (culture, sport...) ex. Bocage bressuirais
- **Attractivité résidentielle** : offre de logements, accueil et rétention des actifs, stratégies centrées sur des publics cibles comme les diplômés, les seniors, les familles, les professions de santé ...
- **Captation de revenus et d'investissements publics et privés** (les stratégies « invest » du marketing et de la promotion territoriale cf. Clermont-Ferrand)

Un exemple de SRDEII : Pays de la Loire



Cinq défis principaux

- Faire des **révolutions numériques et écologiques** le socle de la réindustrialisation
- Préserver l'**ancrage territorial des savoir faire** et les valoriser à l'international
- Construire une **nouvelle gouvernance économique territoriale** conjuguant proximité et simplification au service des acteurs
- Défendre et soutenir le **développement d'infrastructures performantes**
- Relever le **défi des compétences** d'aujourd'hui et de demain



sources : DGFIP, MAJIC 2016 ; Insee, REE 2016, CLAP 2015, Filosofj 2016.

Des outils et enjeux structurés :

- Une **agence régionale (Solutions\$co)**
- Le **pôle industriel d'innovation Jules Verne** (industrie du futur)
- Des **technocampus**
- **10 pôles de compétitivité**
- Une **politique de soutien aux fonds propres (PLP** : un fonds régional unique) et des participations directes (dans **60 entreprises**)
- Un réseau international d'« **envoyés spéciaux** »
- Un **centre de ressources au profit des entreprises sur la transition énergétique (ORACE)**

Rôle de l'Etat : une intervention encore puissante mais « à distance »

- Un rôle qui reste central lors des **grandes crises** (cf. pandémie Covid), les **conflits sociaux** et **fermetures de sites industriels**
- Une montée en puissance des **agences et opérateurs nationaux** avec mode d'intervention par **appels à projets centralisés** ([PIA](#), [France relance](#), [France 2030...](#));
- Un pilotage de **grands programmes** ([pôles de compétitivité](#), [French tech](#), [Territoires d'industrie](#), Programmes d'investissement d'avenir, France 2030...)
- Des **interventions en fonds propres** (dans des groupes stratégiques ou dans des ETI et PME) via le Trésor (APE), la Caisse des Dépôts ou la BPI
- Une maîtrise complète de la **législation sociale et fiscale** (crédits d'impôts, exonérations, taux...), des zonages territoriaux (ZFU, ZRR...)
- le **pilotage de la politique de l'emploi** et du dialogue social,
- la mise en œuvre de la **politique agricole commune**
- Une approche industrielle par **grandes filières verticales** (cf. [Conseil national de l'industrie](#)) **et par branches**
- Un rôle majeur dans le **financement de la décarbonation des activités industrielles** (ADEME)



Les stratégies économiques territoriales

- **Années 2000** : les volets économiques des « chartes de pays », des projets d'agglomération et des schémas de cohérence territoriale (effets des lois Voynet, Chevènement, RU)
- **Années 2010-2020** : montée en compétence des intercommunalités, multiplication de schémas ou plans de développement économique (facultatifs),
- Les volets économiques des projets de territoire (fortement redynamisés par les fusions d'intercommunalités des années 2012-2017 et les contrats de relance CRTE 2021-2026)
- Emergence des schémas ou plans thématiques (touristique, commercial, logistique, parcs et zones d'activités, ESS cf. Rennes...)
- Des temps fort de mobilisation et de concertation avec les acteurs économiques

Des exemples de schéma de développement locaux :

Cap Excellence (Guadeloupe)

Métropole d'Aix-Marseille

La communauté de communes de la Gascogne toulousaine

La communauté d'agglomération de Royan



La consommation imputable aux activités économiques : la ruée vers l'Ouest

dont consommation à usage d'activité 2011-2024 (m²)

légende

de 0 à 5 000 m ² (entre 0 et 0,5 ha)
de 5 000 à 10 000 m ² (entre 0,5 et 1 ha)
de 10 000 à 25 000 m ² (entre 1 et 2,5 ha)
de 25 000 à 50 000 m ² (entre 2,5 et 5 ha)
de 50 000 à 100 000 m ² (entre 5 et 10 ha)
plus de 100 000 m ² (plus de 10 ha)

Carte à afficher

Consommation d'espace pour la période 2011-2024 (m²)

Dont consommation à usage d'habitat 2011-2024 (m²)

Taux d'espace consommé par rapport à la surface communale 2011-2024 (%)

Variation population 2015-2021

Variation ménages 2015-2021

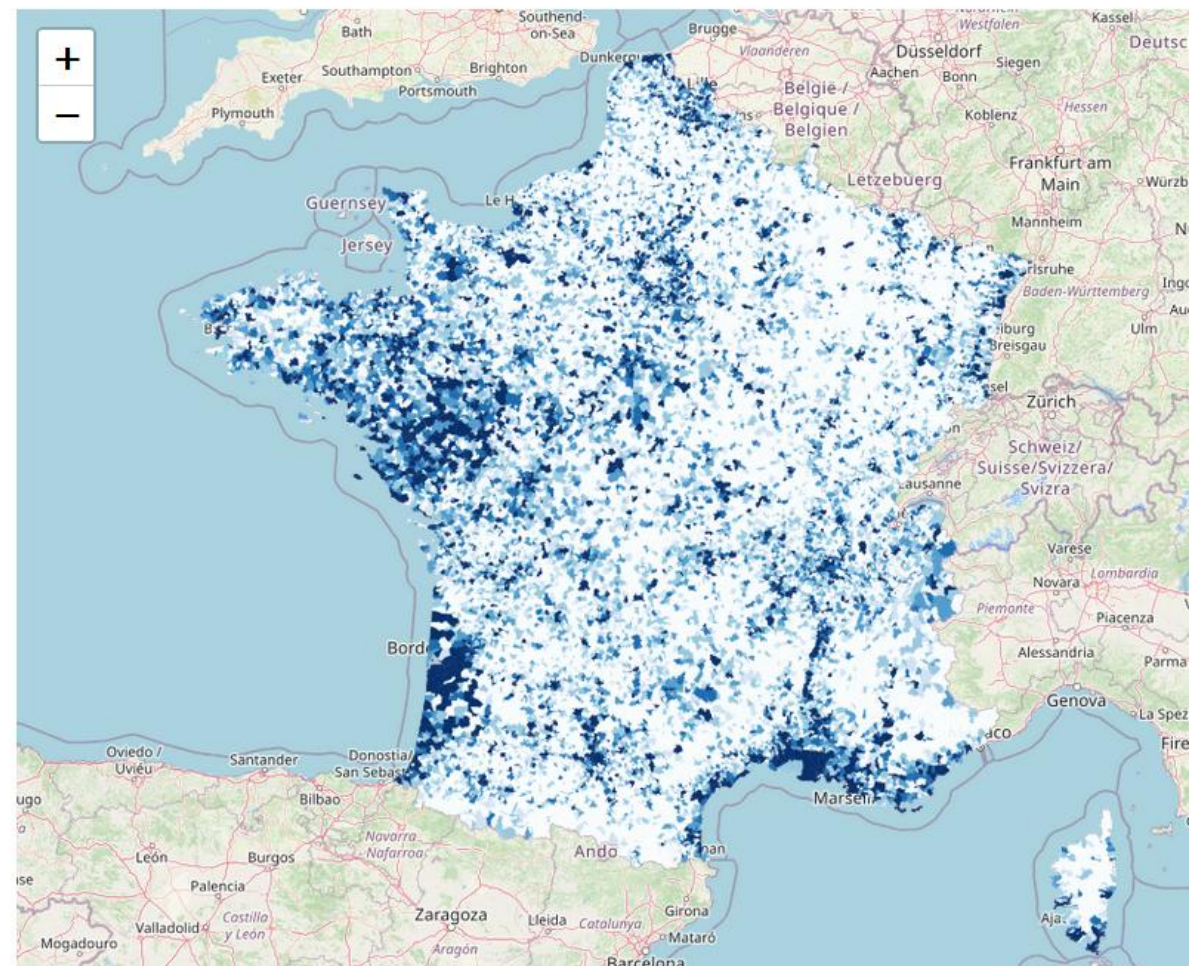
Variation emplois 2015-2021

M² consommé / variation population (2015 à 2021)

Evolution ménages / Ha consommé pour l'habitat (2015 à 2021)

Evolution ménages+emplois / Ha consommé (2015 à 2021)

Données carroyées 1x1 km - Consommation d'espace pour la période 2011-2024 (m²)



- **La France** est avec la Belgique le pays d'Europe de l'Ouest qui **consomme le plus de foncier par unité de PIB et par emploi**

- *Source : Thèse de Marie-Caroline Vandermeer, Liège, 2016*

- Une **consommation foncière excessive** pour une « **productivité spatiale** » faible

- Une **consommation qui a basculé vers l'ouest Atlantique** depuis trente ans avec d'importantes concurrences foncières

- Une partie de la « **production** » foncière **apparente** a correspondu à la régularisation dans les PLU d'occupations préalables

Entre 1999 et 2017, 52% des 9300 hectares de la production foncière économique en région Sud PACA correspondent à de la régularisation ex-post

- *Source : Thèse de Lauriane Thomas, Avignon, 2022.*

Aménagement économique : le nouveau contexte du ZAN

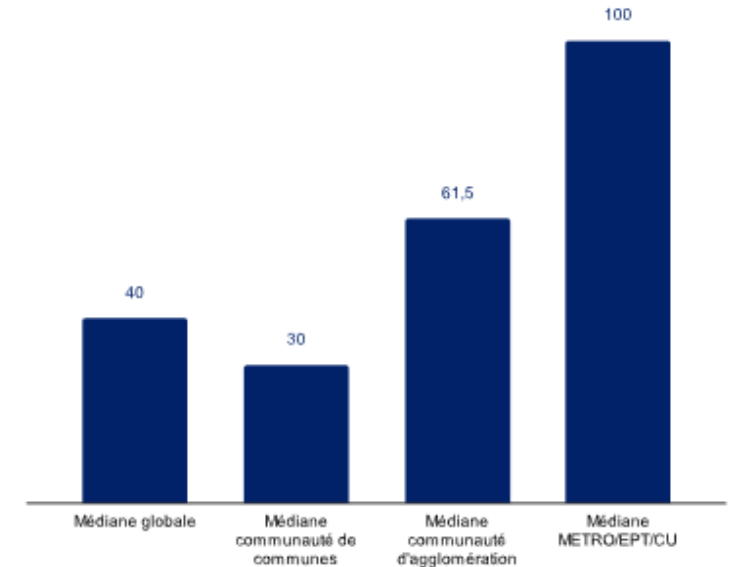
Une réorganisation des compétences institutionnelles depuis la loi NOTRe :

- Les orientations régionales fixées dans **deux schémas majeurs** : **SRDE-II** et **SRADDET** (SDRIF-E en Ile-de-France)
- La **compétence exclusive des intercommunalités** sur l'aménagement économique et l'immobilier des entreprises (gestion des zones d'activités) : organiser le parcours résidentiel
- Une **extension des PLU intercommunaux** (près de 60% du territoire)

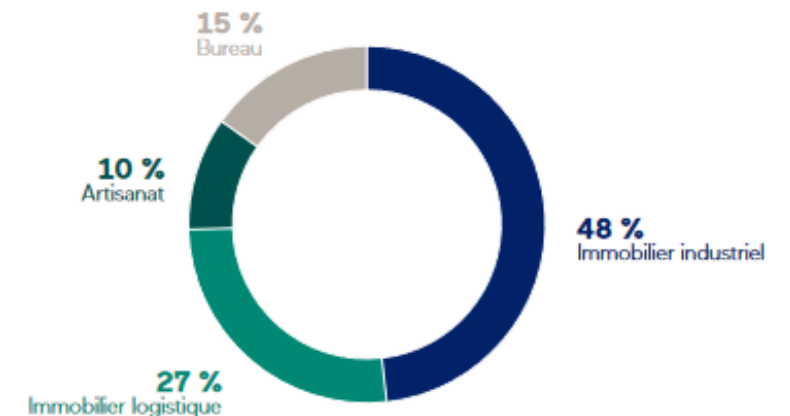
Des transformations économiques à venir :

- Des **friches importantes** mais parfois compliquées à réhabiliter
- Un enjeu majeur de **requalification des zones** des années 1970-80 (déclin constaté au bout de 30-40 ans)
- Un **objectif partagé de réindustrialisation** des territoires (sites clefs en mains, Territoires d'industrie...)
- Une **mutation accélérée du commerce** (zones condamnées, émergence de friches, essor du e-commerce...)
- Un **éclatement des flux logistiques** et une **très forte demande de m2 pour les entrepôts**
- Une **compression des surfaces de bureau** et **l'essor des espaces flexibles** (télétravail, open spaces, flex offices...) dans les entreprises tertiaires
- Des **formes de construction** (promoteurs) plus compactes
- Des **parcs d'activités « bas carbone », producteurs d'EnR et mieux équipés** (services, transports, aménités...)
- Des **besoins en foncier économique** qui restent importants (cf. [enquête Intercommunalités de France](#) de 2022 ci-contre)

QUELS SONT VOS BESOINS NETS EN FONCIER ÉCONOMIQUE D'ICI 2030 ? (EN HA)



CES BESOINS CONCERNENT PRIORITAIREMENT



Les parcs « spécialisés »

Exemple de Savoie Technolac (Lac du Bourget entre Aix-les-Bains et Chambéry) très orienté énergies renouvelables (EDF, CEA, Energy Pool, start up, incubateur...)

- Une **intervention très structurée pour maîtriser le foncier économique**
- Un **parc de 150 ha**
- **Territoire très contraint** par les vallées, le lac (les lois montagne et littoral)
- Contexte de **rareté** et aussi d'attractivité
- **Projets de développement nombreux** des entreprises locales
- Usage du **bail à construction**
- **Plus de commercialisation en dehors du bail à construction** (choix de passer de 99 ans à 60 ans)
- **Contrainte surtout pour l'entreprise** mais possibilité de renégocier
- **Prix équivalents à ceux pratiqués auparavant** (grande variété sur le territoire de 35 € m2 en milieu rural pour artisanat à 250 € en surface de plancher pour des bureaux en contexte urbain)



Parc d'activités Savoie Technolac



[← AFFICHER TOUTES LES OFFRES](#)

Pépinière d'entreprises - Savoie Technolac

Les outils centrés sur l'innovation : technopoles, incubateurs, plateformes technologiques...

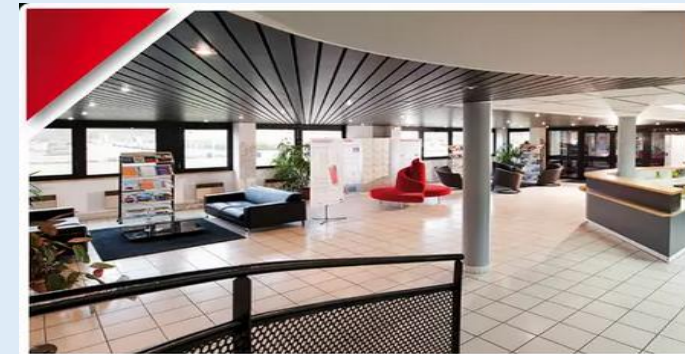
Technopole Ester à Limoges



Technopole de Sophia Antipolis



Technopole de Mulhouse



Technopole
MULHOUSE

Plateforme technologique à Narbonne



Offre d'immobilier d'entreprises : pépinières, fablabs, tiers lieux...

La Station à Saint-Omer dans l'ancienne gare (ci-dessous), les pépinières des agglomérations de Saint-Dié-des-Vosges, de l' Ouest rhodanien (ci-dessous à droite)

Autres exemples (liens) : Cap excellence en Guadeloupe, agglomération d'Agen...



Pépinière d'entreprises Saint-Dié-des-Vosges et sa Région

Créer
Entreprendre
Innov
Reprendre

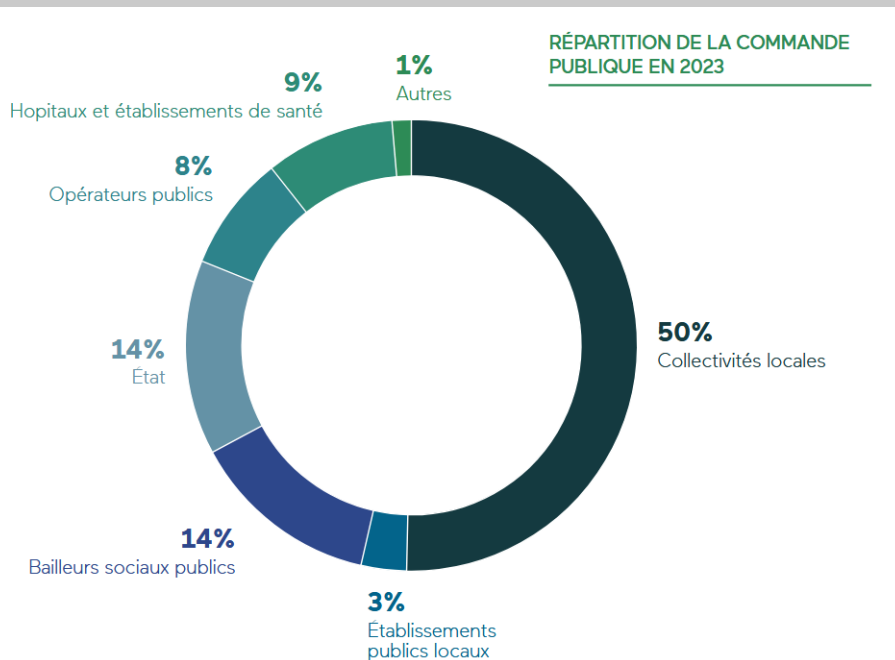
RENSEIGNEMENTS

- PEPITA - Site de Thizy les Bourgs**
ZAE des Portes du Beaujolais
2 avenue de la pépinière
Bourg de Thizy - 69240 Thizy les Bourgs
04 74 63 62 62
- PHARE - Site de TARARE**
Z.I Pied de la Montagne
Rue Edouard Branly - 69170 TARARE
04 74 05 30 20

La commande publique :

un levier de développement économique considérable dans les mains des collectivités

- Le **secteur public local** (*collectivités et opérateurs locaux : offices HLM, entreprises publiques locales...*) porte l'essentiel des maîtrises d'ouvrage, des délégations de services publics et des achats (entre 60 à 70% selon les années)
- Le « **bloc communal** » (communes, communautés et métropoles, syndicats) assure environ 85% de la commande publique des collectivités



Au sein de l'ensemble des collectivités, le bloc local (communes et intercommunalités) regroupe **72%** des achats

ENSEMBLE DES ACHETEURS PUBLICS : VALEURS, ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET RÉPARTITION

	2023 (MILLIONS D'EUROS)	POIDS EN %	ÉVOLUTION 2022 / 2023	ÉVOLUTION S1* 2024 / S1 DE 2023
Communes	21 920	49 %	6,5 %	1,5 %
Intercommunalités	9 936	22 %	11,5 %	-1,1 %
Syndicats Intercommunaux	5 035	11 %	2,4 %	8,9 %
Départements	4 606	10 %	0,9 %	-10,2 %
Régions	2 023	5 %	-22,7 %	17,9 %
Non attribué	1 410	3 %	so	so
TOTAL COLLECTIVITÉS	44 930	100 %	4,6 %	1,3 %

Réindustrialiser les territoires : Une ambition nationale désormais partagée

Territoires d'industrie, un déploiement massif au service des territoires

Un périmètre d'action élargi à l'ensemble du territoire

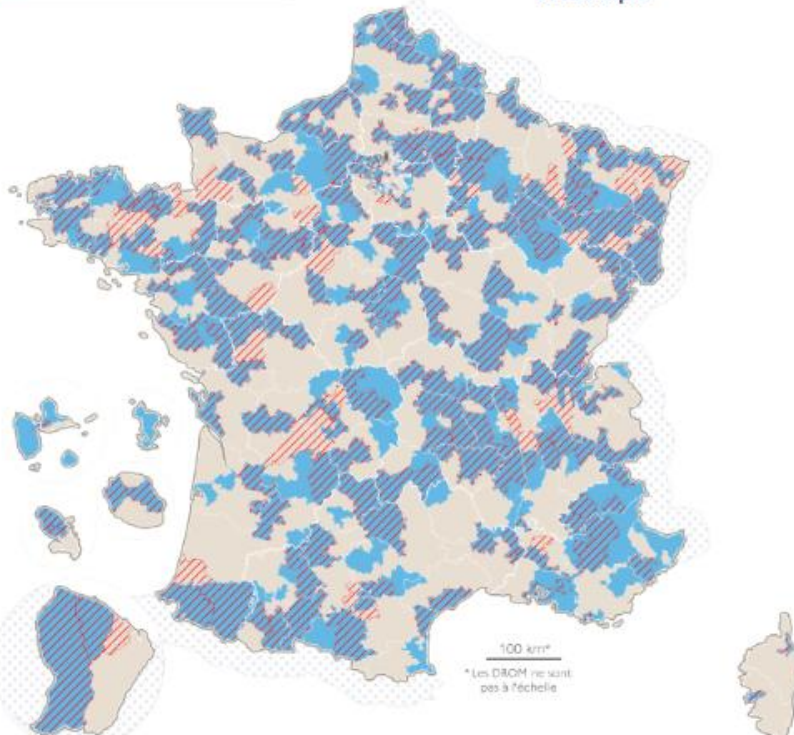
Le lancement du temps II du programme a été l'occasion de mettre à jour les périmètres, avec un format qui permettait à tous les territoires d'y candidater. Toutes les configurations étaient possibles (nouveaux territoires, découpage, fusion), l'objectif étant d'avoir des gouvernances fonctionnelles, favorisant la coopération intercommunale, et à l'échelle des bassins industriels

Périmètre du Territoire d'industrie

sur la période 2018-2023

sur la période 2023-2027

29 nouveaux périmètres
107 périmètres reconduits à l'identique
47 périmètres reconfigurés



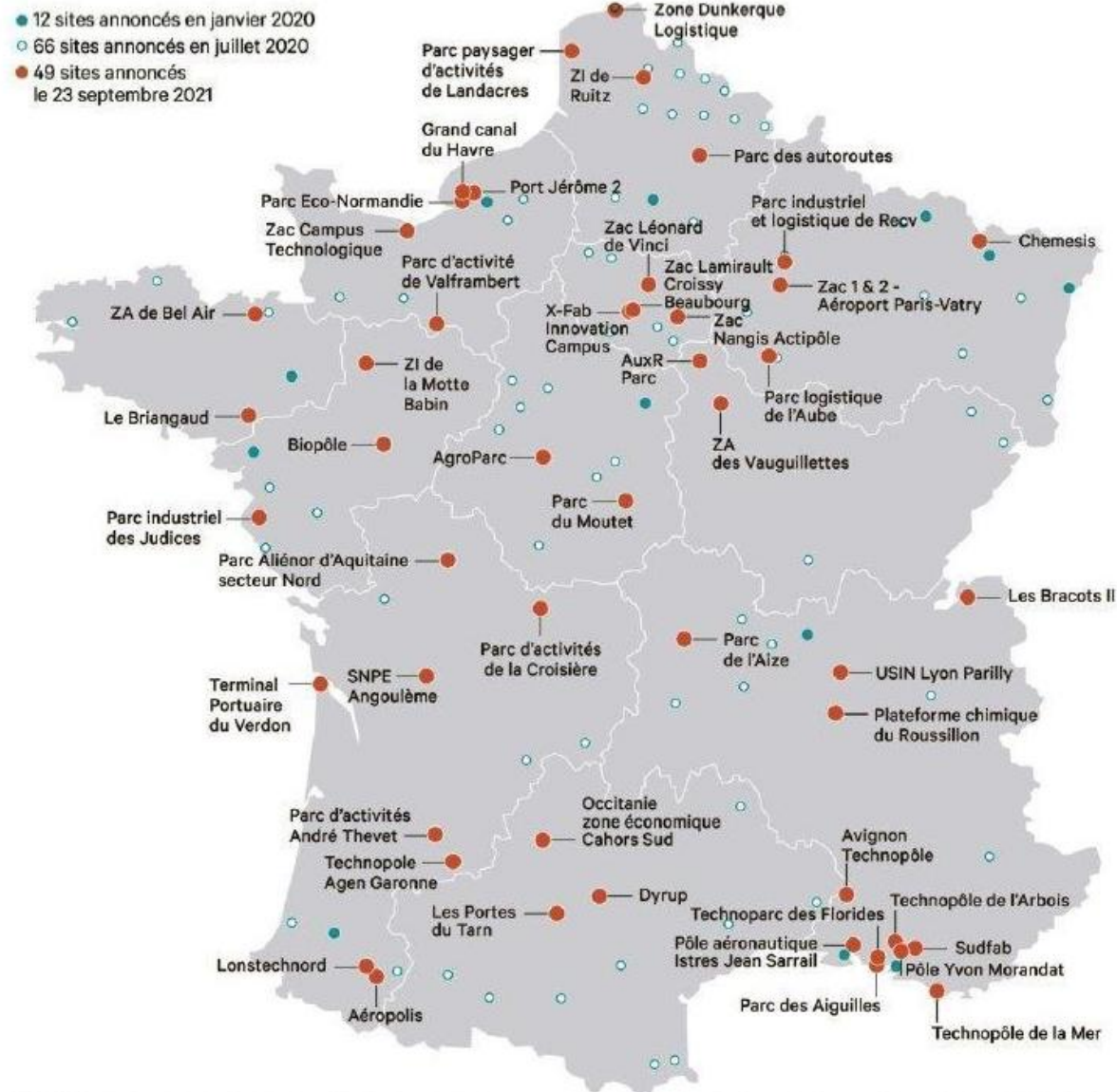
Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 - Réalisation : Cartographie ANCT 01/2024

- Le programme **Territoires d'industrie** engagé suite aux propositions des intercommunalités de France (ex-AdCF) au printemps 2018
- **146 Territoires d'industrie** constitués d'une ou plusieurs intercommunalités (*prépondérance d'agglomérations moyennes voire de territoires ruraux*).
- Des territoires retenus en fonction du **poids de l'industrie dans leur économie locale**. Nombreux territoires ruraux ou petits pôles urbains.
- Un pilotage local par un **binôme élu-industriel** et une **coordination par les régions**
- Une **animation nationale** (Délégation des TI en lien avec régions et intercommunalités) et des **chefs de projets locaux**
- Des fiches actions centrées sur l'attractivité (métiers, territoires), les qualifications, le foncier, la simplification, le numérique, **la transition écologique...**
- **2800 fiches actions engagées** en 2025 (note adcf-Intercommunalités de France)
- Une seconde phase du programme engagée fin 2023 avec **183 territoires d'industrie** (périmètres reconfigurés et nouveaux territoires). Accès aux portraits territoriaux
- Un **fonds dédié de 100 millions d'euros par an en 2023** (mais réduit depuis)

Préparer le terrain : les sites industriels « clés en mains »

- : Un besoin de gisements fonciers évalué à **22 000 hectares** pour réussir la réindustrialisation (cf. **Rapport Mouchel-Blaisot**)
- Une démarche engagée en 2019 dans le cadre du **programme Territoires d'industrie + Une nouvelle circulaire (mars 2026)**
- **Anticiper** les procédures (urbanisme, archéologie préventive, environnement) pour raccourcir les délais d'instruction
- **Disposer d'une offre de fonciers de grande dimension** (50 ha et plus) pour des « **gigafactories** »
- **Renforcer l'attractivité** du « site France »
- **Dispositions de la loi pour une « industrie verte »** (projets d'intérêt national majeur)
- **Prévoir un traitement dérogatoire** au titre du budget « **ZAN** »
- **Inventorier le potentiel des friches** (peu de projets de parcs industriels financés par le Fonds friches jusqu'à présent)
- **Recycler les friches** cf. Agglo de Niort

Les 127 sites industriels « clés en main » pour les investisseurs

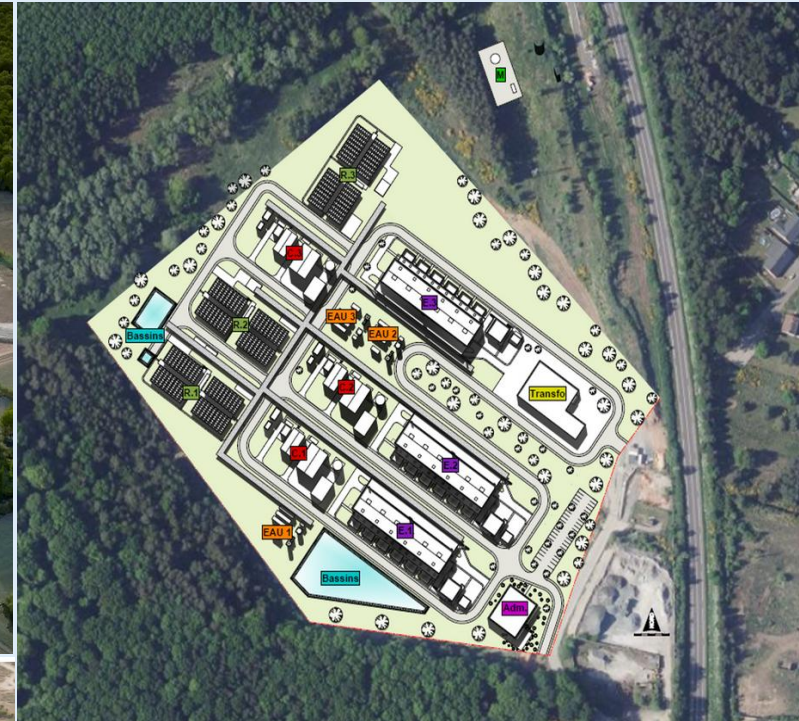


Une nouvelle révolution industrielle?

- ✓ Un retour récent des grands projets d'usines (fortement subventionnés)
- ✓ Les transitions énergétiques et écologiques au centre du jeu
- ✓ Une nécessité pour enrayer le creusement des déficits commerciaux
- ✓ Des dépendances excessives aux importations asiatiques

Quelques projets emblématiques :

- Carbon à Fos-sur-Mer : 1,5 Md €, 1600 emplois, panneaux PV
- Holosolis à Hambach 1700 emplois en 2027, 700 M€ d'investissements (soutiens régionaux)
- Projet Parkes Usine Chemesis de recyclage moléculaire de plastiques à Saint Avold (Suez)
- Emil'Hy à Saint-Avold (H2 bas carbone)
- Soitec (Grésivaudan, semi-conducteurs)
- Carlhyng (Hydrogène en Moselle)
- Futerro (Caux Seine agglo)
- Prologium à Dunkerque



Vue aérienne du site d'implantation (au premier plan à gauche), au sein de la plateforme Chemesis

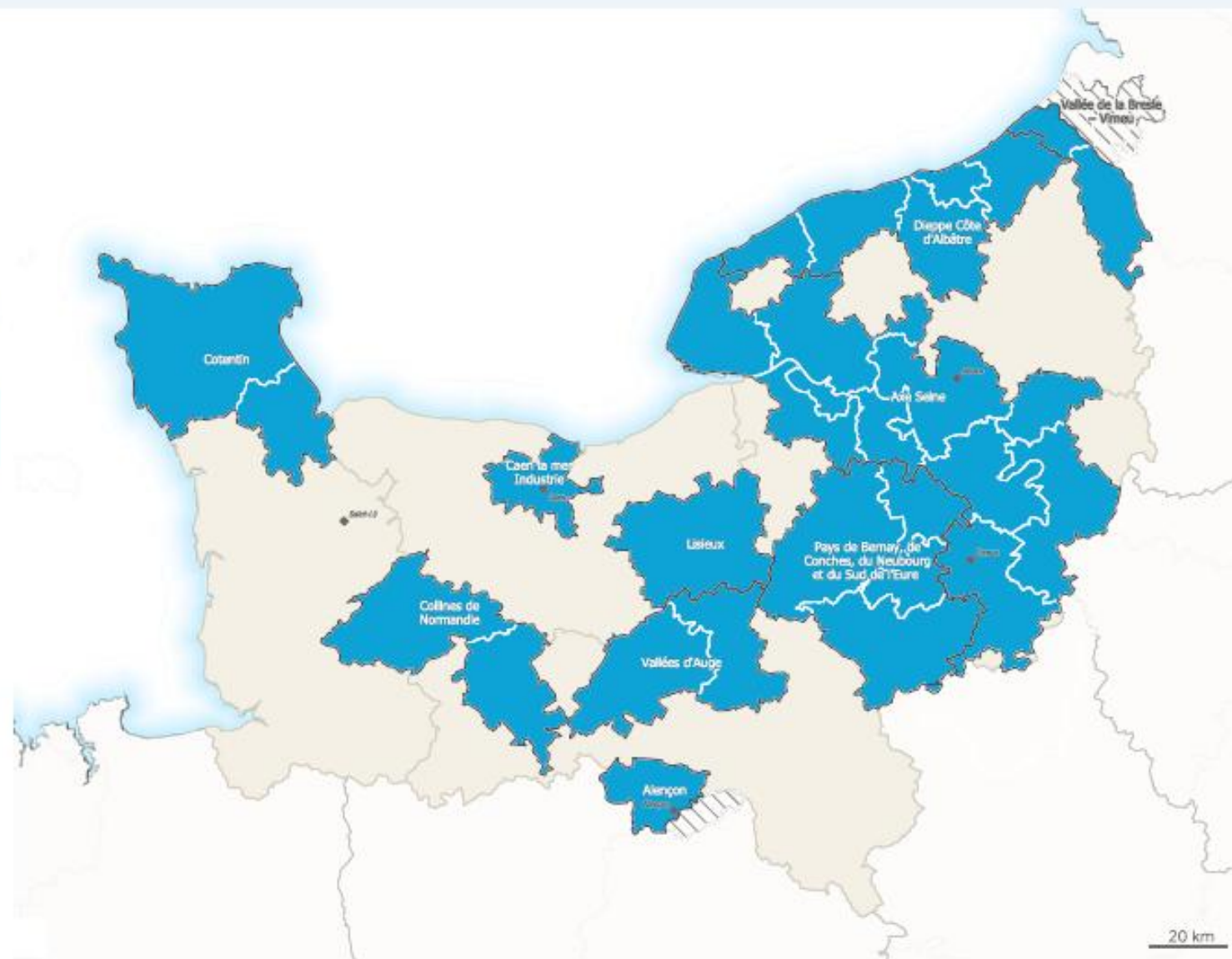
LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE DANS LA RÉGION

10 territoires d'industrie

À date du 05 décembre 2023

Normandie

- Périmètre territoire d'industrie
- Périmètre EPCI
- ◆ Préfecture de département
- ▨ Périmètre interrégional



Enjeux de décarbonation

La trajectoire de décarbonation de l'industrie

1. Une contribution importante de l'industrie à la baisse des émissions depuis 1990 (environ 50% des effacements avec - 75 millions de tonnes) :

- Amélioration des procédés (substitution gaz au charbon, électrification...)
- Délocalisations des usines et du « sourcing »
- Disponibilité d'une électricité bas carbone

2. L'industrie représentait 26% des émissions françaises en 1990 contre 18% à 19% aujourd'hui

3. Des objectifs d'effacement de 26 millions de tonnes (entre 2022 et 2030) : cf. le projet de SNBC3 en consultation (figures ci-dessous)

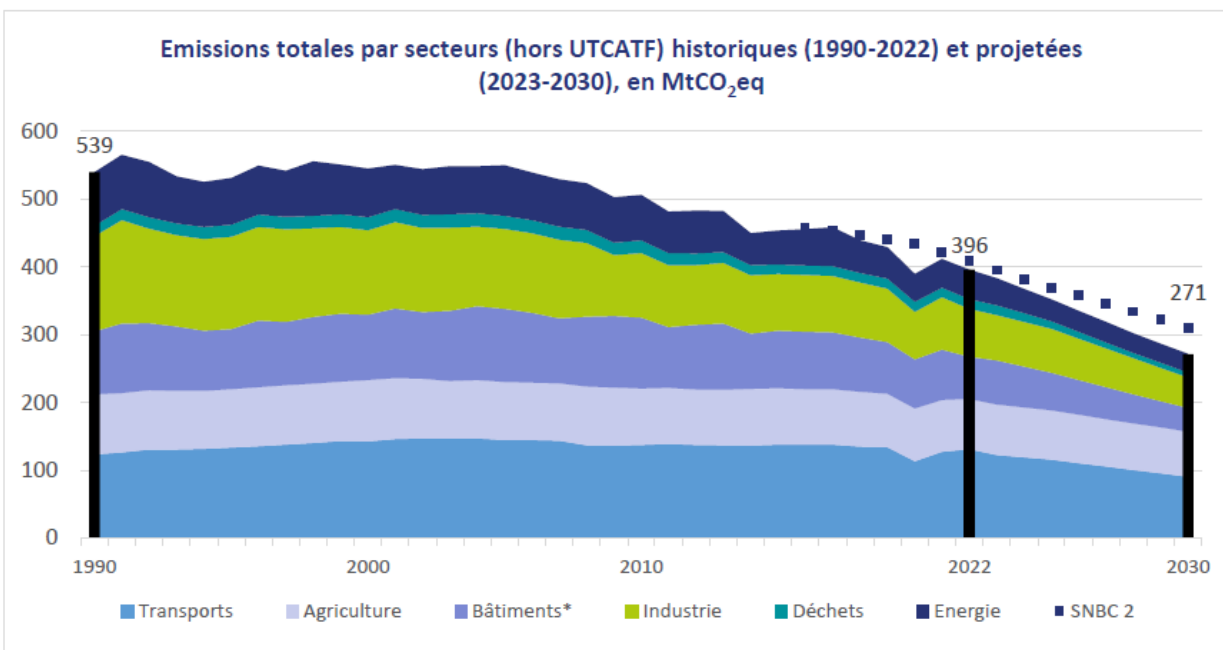


Figure 1 : Evolutions des émissions territoriales de gaz à effet de serre (Sources : inventaire national des émissions de gaz à effet de serre, modélisations DGEC) (*En tenant compte de la cible fixée à 32 Mt CO₂ eq pour le secteur des bâtiments, la cible globale à l'horizon 2030 se situerait autour de 268 MtCO₂e)

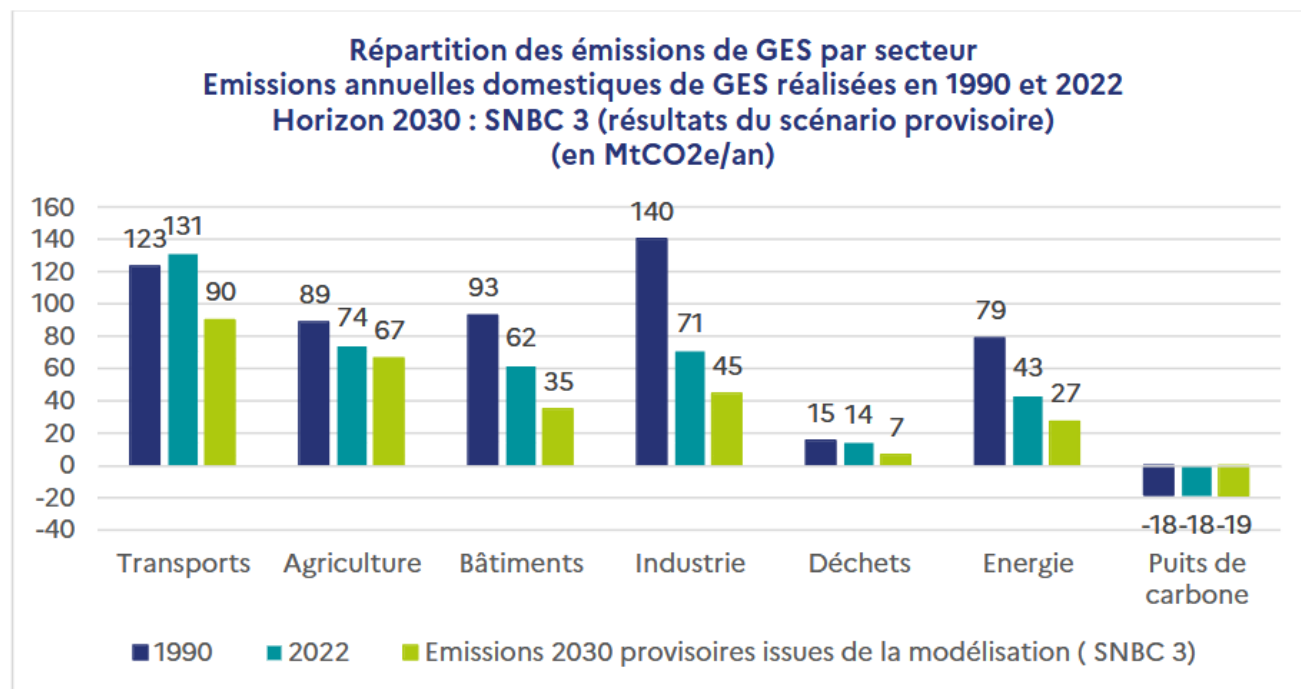


Figure 2 : Répartition des émissions de GES par secteur (Sources : inventaire national des émissions de gaz à effet de serre - Citepa - Secten 2024 ; modélisations de la DGEC)

Trajectoires régionales de décarbonation : des capacités contributives de l'industrie très inégales

- 27% des effacements d'émissions attendus de l'industrie en Normandie (figure ci-dessous)
- 32% dans les Hauts-de-France (figure en haut à droite)
- 13% en Ile-de-France (figure en bas à droite)

Contribution du territoire à la baisse nationale des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2019

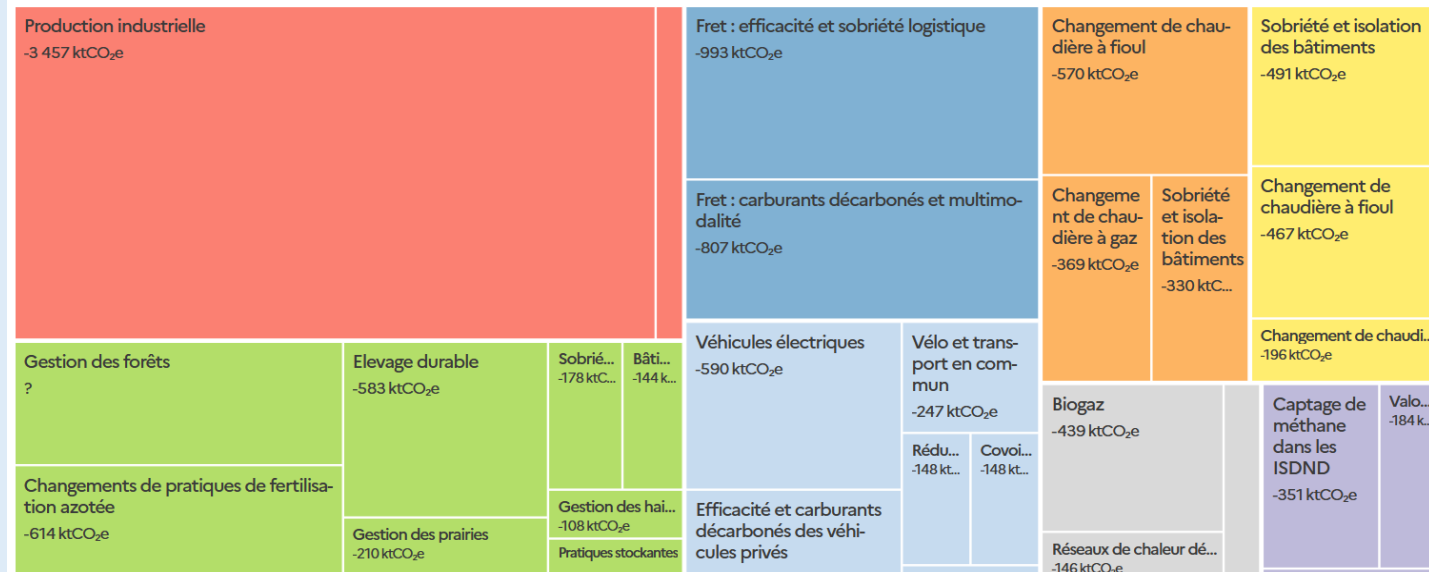
-13 174 ktCO₂e

Baisse nationale des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2019

-201 000 ktCO₂e

Vision par Secteurs

AGRICULTURE, FORÊTS ET SOLS DÉCHET ÉNERGIE INDUSTRIE RÉSIDENTIEL TERTIAIRE TRANSPORT DE MARCHANDISES TRANSPORT DE VOYAGEURS



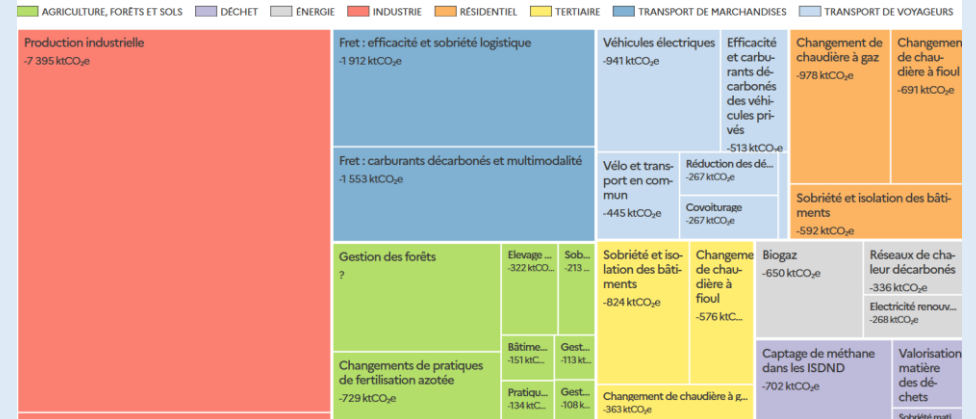
Contribution du territoire à la baisse nationale des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2019

-22 764 ktCO₂e

Baisse nationale des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2019

-201 000 ktCO₂e

Vision par Secteurs



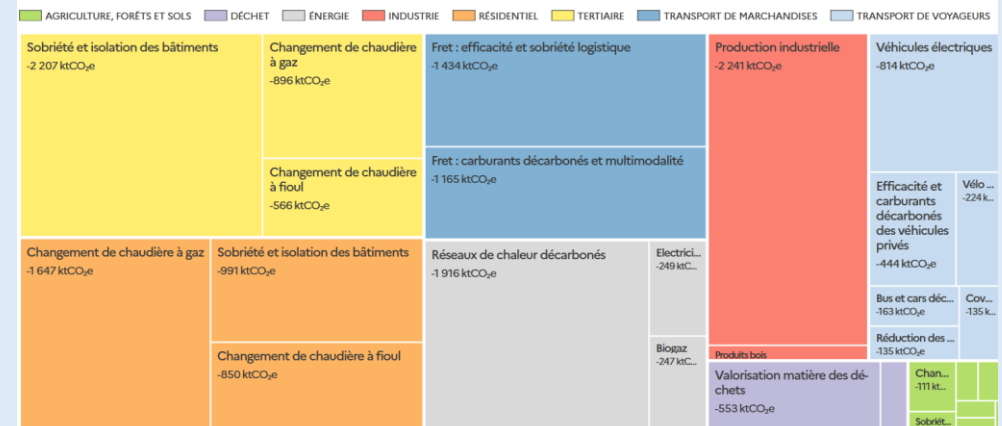
Contribution du territoire à la baisse nationale des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2019

-17 361 ktCO₂e

Baisse nationale des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2019

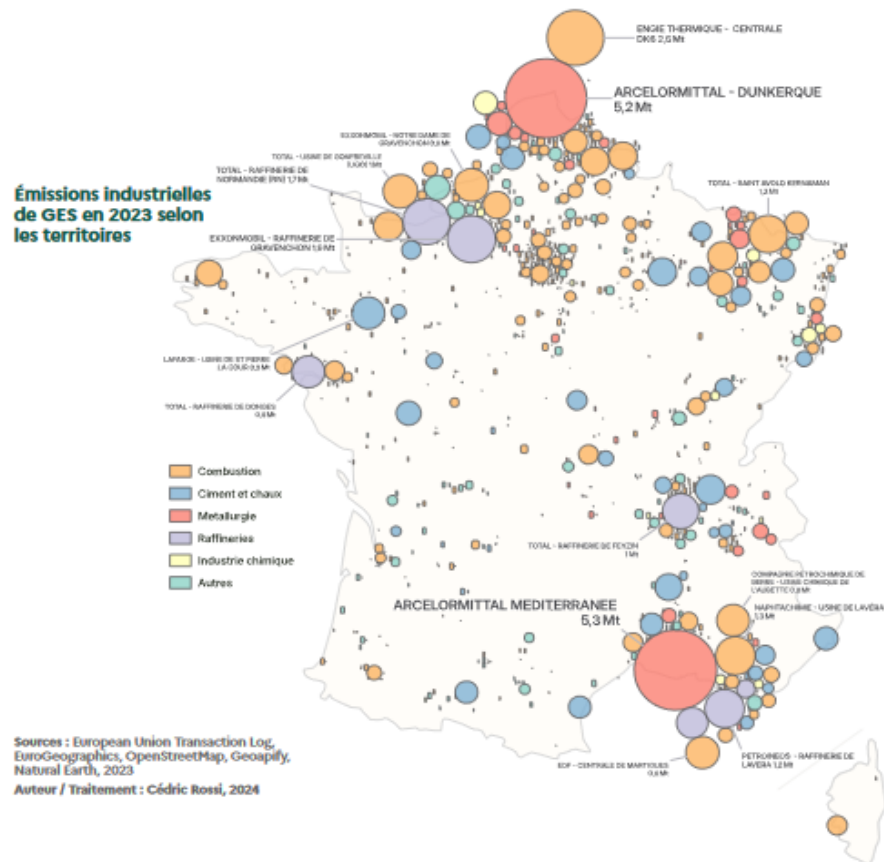
-201 000 ktCO₂e

Vision par Secteurs



10 À 15 ZONES INDUSTRIELLES

... concentrent environ 3/4 des émissions de GES de l'industrie.



Bien que concentrées sur des émissions de CO₂, les émissions de gaz à effet de serre dans l'industrie ont diverses origines :

- 77 % sont des émissions de CO₂, liées à la combustion de fossile ;
- 14 % sont des émissions de CO₂, issues de réactions chimiques dans les procédés (exemple : clinkérisation) ;
- 9 % sont des émissions d'autres gaz à effet de serre (HFC, N₂O, etc.).

► Cela nécessite donc d'activer différents leviers de décarbonation.

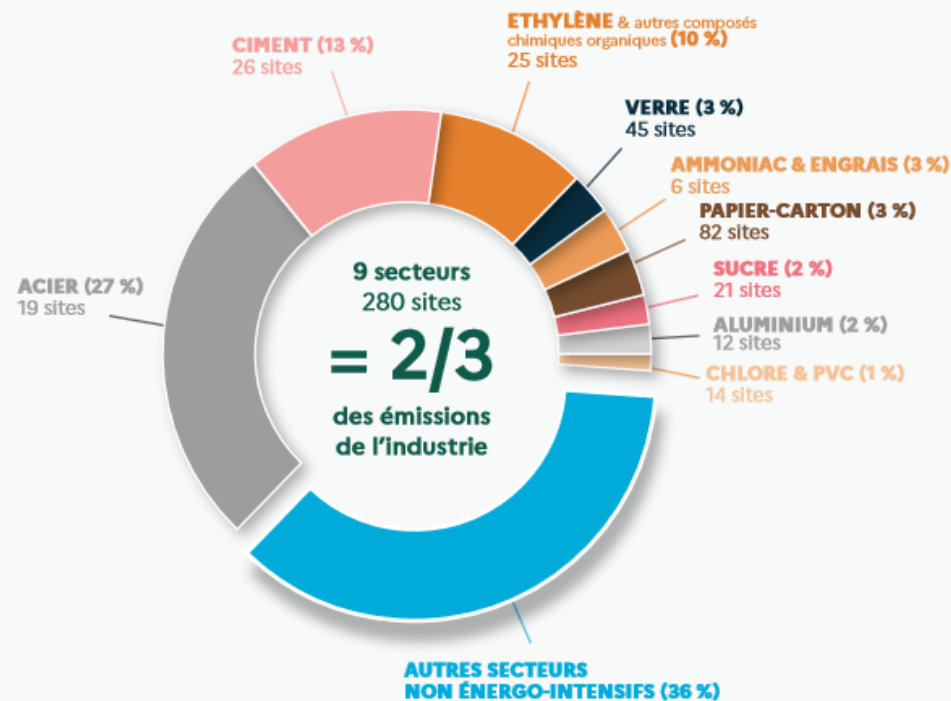
9 SECTEURS

... dits énérgo-intensifs, concentrent les 2/3 des émissions de GES de l'industrie.

280 SITES

... composent ces 9 secteurs. 50 de ces sites concentrent la moitié des émissions de GES de l'industrie.

Émissions industrielles de GES en 2021 selon les secteurs et sites



Le 1/3 restant des émissions de GES de l'industrie est émis par les 40 000 sites de plus de 10 salariés : on parle du secteur industriel diffus, mais qui concentre à lui seul 90 % des 3 millions d'emplois industriels.

L'avantage comparatif français

En Europe :

- Une hyper-concentration des émissions dans les activités de combustion (centrales thermiques au charbon) : Pays-Bas, Allemagne, Pologne, Italie du nord...

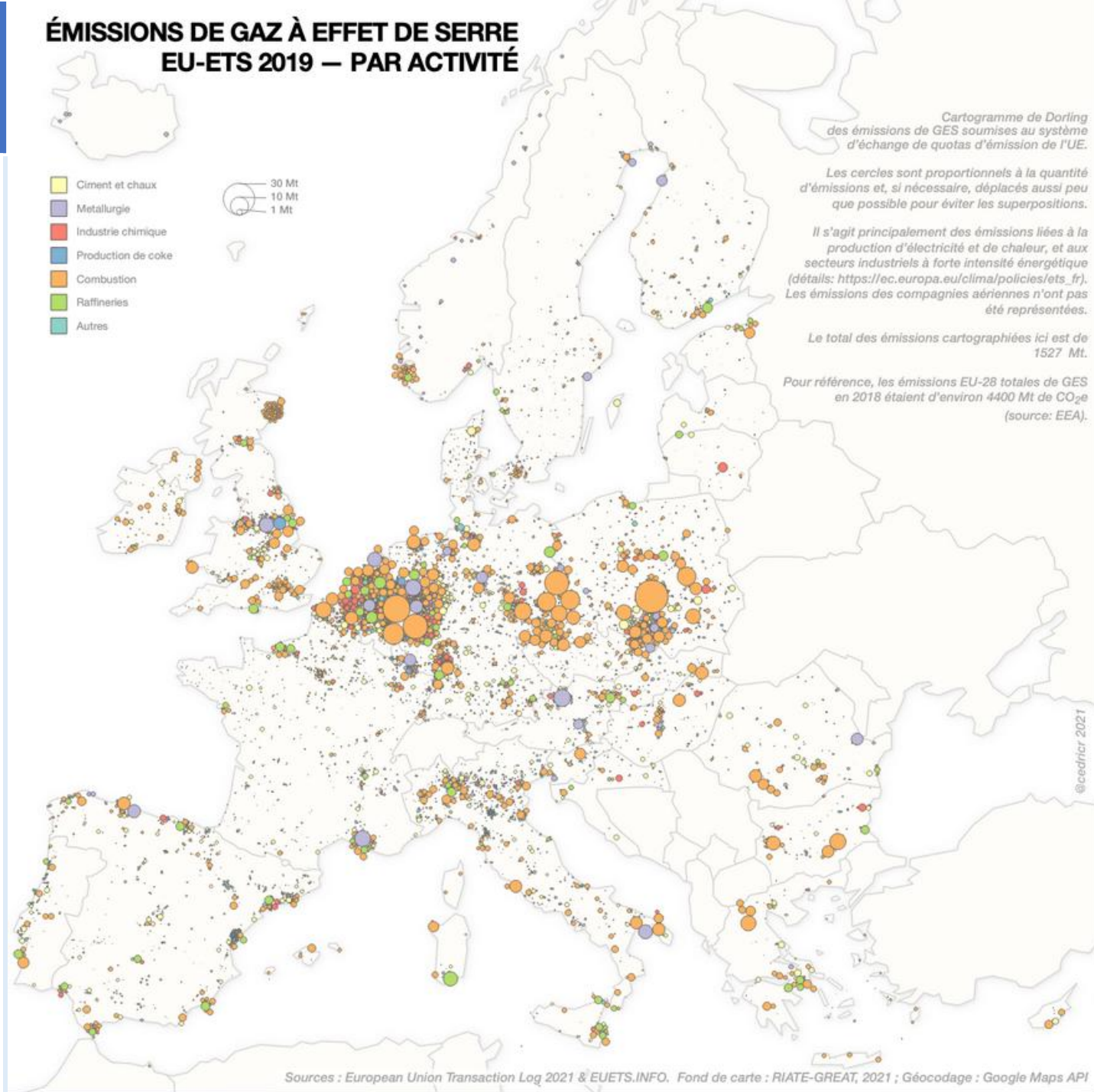
En France :

- Une électrification progressive des consommations industrielles : de 14% en 1970 à 37% en 2023 (données SDES)
- Une électricité décarbonée (faible recours aux centrales d'appoint grâce au caractère pilotable et constant de la production nucléaire)
- 103 TWh de consommation électrique (25% de la consommation finale française d'électricité)
- Une solution privilégiée pour accompagner et favoriser la réindustrialisation
- Scénario RTE : + 100 TWh de consommation électrique industrielle en 2050 en usage direct ou pour H2 décarboné

Les progrès constatés en France sont essentiellement liés au scope 2 des entreprises (énergie consommée) mais peu à leur scope 1 (procédés). (cf. Note de la Fabrique de l'industrie)

(Carte ci-contre réalisée par le géographe Cédric Rossi à partir des données EU-ETS)

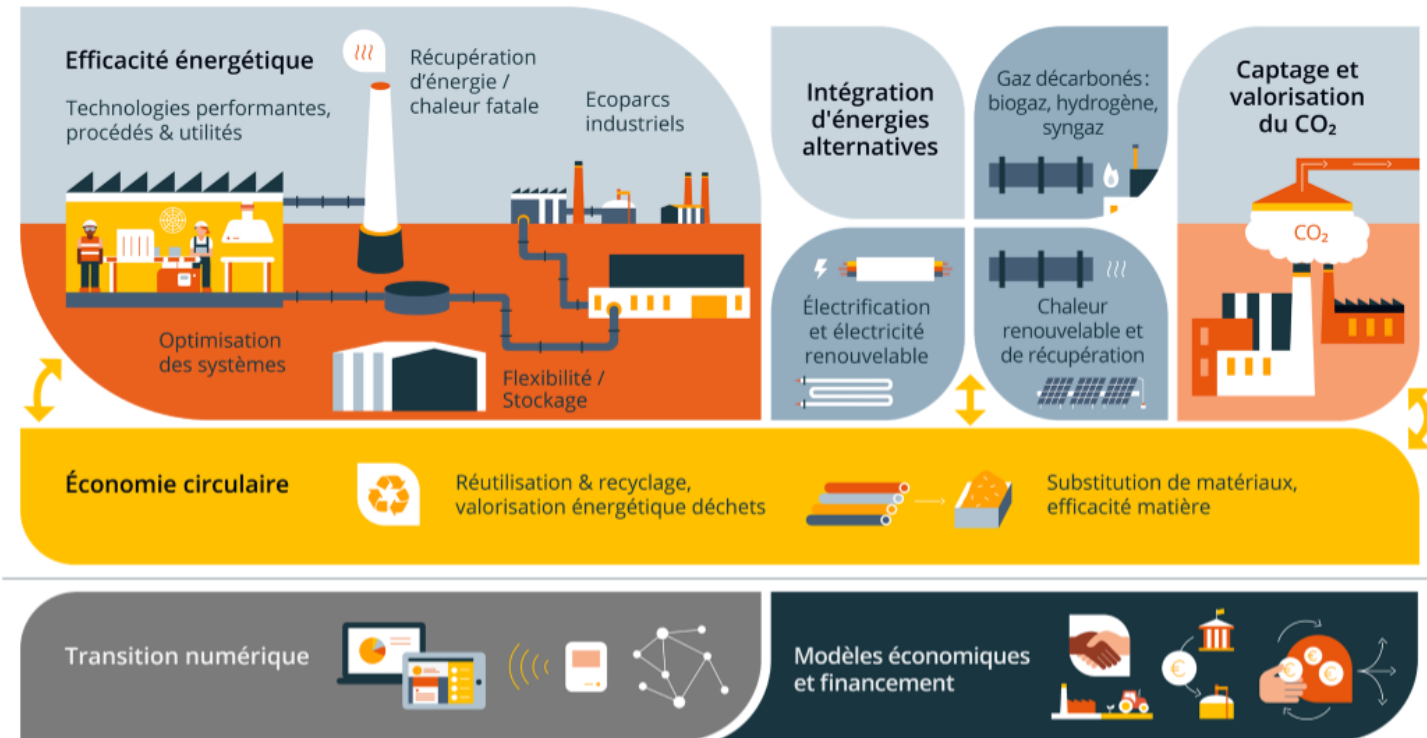
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EU-ETS 2019 — PAR ACTIVITÉ



Les solutions de décarbonation : une empreinte énergétique variable

Principaux leviers :

- **Efficacité énergétique (sobriété et effacements dans les procédés)**
- **Récupération de chaleur fatale**
- **Pompes à chaleur ou résistances pour des procédés thermiques de moins de 150°**
- **L'électrification directe en substitut des fossiles (gaz, pétrole...) ex. four à arc électrique de Veralia, projets Mittal...**
- **L'électrification indirecte :**
 - Usage de l'hydrogène bas carbone (en place de l'H2 gris ou brun) par substitution au gaz/charbon ou en intrant industriel (cf. acier, ammoniac)
 - Les solutions de capture et d'usage du CO² (encore en test, assez énergivores...)
- **Pour les ciments : autres technologies fondées sur la biomasse, la valorisation énergétique des déchets...**



Décarboner l'industrie : le cas emblématique d'Arcelor Mittal à Dunkerque

Un enjeu de territoire

L'un des plus gros sites sidérurgiques de France avec Fos/Mer : Arcelor Mittal

- Une bataille syndicale pour sauver le site dans les années 1980
- Enjeu de décarboner l'acier à travers :
 - recyclage de ferrailles <https://www.youtube.com/watch?v=kTf9qawAwll>
 - usage de l'hydrogène et de l'électrolyse (arc électrique)
 - la séquestration des émissions résiduelles en sortie de cheminée

Les sites d'Arcelor en France

- Un territoire vitrine au niveau mondial



Les gaz sidérurgiques deviennent de l'électricité



Sur le site ArcelorMittal de Dunkerque, les gaz des hauts-fourneaux, de l'aciérie et de la cokerie sont envoyés vers la centrale énergétique du site, où ils génèrent de l'électricité. L'électricité produite dans cette centrale couvre 100 % des besoins du site ArcelorMittal de Dunkerque et l'excédent est revendu sur le réseau.

Les 4,7 milliards de mètres cubes de gaz sidérurgiques traités par an produisent ainsi environ 200 mégawatts électriques, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 200 000 habitants.

